

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DE LA DÉCROISSANCE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE; POUR UNE
NOUVELLE DÉFINITION DU CONCEPT

ESSAI
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES
DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PAR
MAGALI LEBLANC

SEPTEMBRE 2016

REMERCIEMENTS

Nous aimerions prendre quelques instants pour remercier les personnes qui ont rendu possible cet essai. Tout d'abord, notre directeur de recherche, monsieur Mario Gauthier qui nous a amenés sur des pistes de réflexion intéressantes. Nous aimerions aussi souligner la patience et le soutien de nos amis, collègues et membres de notre famille. Sans votre soutien, votre flexibilité, vos discussions et votre compréhension, cet essai n'aurait pas été possible. Nous aimerions aussi remercier l'Université du Québec en Outaouais, particulièrement l'équipe professorale du département des sciences sociales pour leur dévouement auprès de leurs étudiants.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES FIGURES	VII
RÉSUMÉ	VIII
INTRODUCTION	VII
CHAPITRE I — PROBLEMATIQUE	1
1.1 LE MODE DE DÉVELOPPEMENT CLASSIQUE	2
1.2 LA MONTEE DES CRITIQUES DU MODELE DE CROISSANCE ECONOMIQUE	3
1.3 LA CONSCIENTISATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	4
1.4 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	5
1.5 LA DÉCROISSANCE	6
1.6 MISE EN CONTEXTE	7
1.7 QUESTION DE RECHERCHE	9
1.8 PERTINENCE ACADEMIQUE ET SOCIALE DE LA RECHERCHE.....	11
CHAPITRE II — METHODOLOGIE	12
2.1 COLLECTE DES DONNEES	13
2.2 LECTURES EXPLORATOIRES	13
2.3 LE CHOIX DU CORPUS	14
CHAPITRE III — CADRE THÉORIQUE	17
3.1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
3.1.1 <i>Sphère de l'économie</i>	18
3.1.2 <i>Sphère du social</i>	21
3.1.3 <i>Sphère de l'environnement</i>	23
3.1.4 <i>La mise en œuvre du développement durable</i>	24
3.2 DÉCROISSANCE	27
3.2.1 <i>L'idée générale de la décroissance</i>	28
3.2.2 <i>Serge Latouche</i>	30
3.2.3 <i>Paul Ariès</i>	32
3.2.4 <i>Autre perspective de la décroissance</i>	33
3.3 LES INDICATEURS ET LA GRILLE D'ANALYSE	34

CHAPITRE IV — DISCUSSION.....	38
4.1 ÉCONOMIE.....	38
4.2 SOCIAL.....	45
4.3 GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE.....	48
4.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	51
4.4.1 <i>Développement durable</i>	53
4.4.2 <i>Décroissance</i>	57
4.5 ENVIRONNEMENT.....	60
4.6 APPROCHE HOLISTIQUE.....	65
4.7 NOUVELLE GRILLE OPÉRATIONNELLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	69
ANNEXE 1 – FICHE DE LECTURE.....	69
ANNEXE 2 – CORPUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SUR LA DÉCROISSANCE.....	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Différentes approches de la décroissance dans la communauté scientifique (Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010)	15
Tableau 2 : Objectifs de développement durable du PNUD (PNUD, 2015)	22
Tableau 3 : Différentes conceptions du développement selon Theys (Theys, 2010, p.31)	26
Tableau 4 : Différentes approches de la décroissance dans la communauté scientifique (Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010)	29
Tableau 5 : Modèle des 8 R de Serge Latouche (Latouche, 2006)	31
Tableau 6 : Smart Growth et le Nouvel Urbanisme	54

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Fonctionnement de l'écologie industrielle (Erkman, 2004, p.45)	20
Figure 2 : Grille d'analyse	36
Figure 3 : logique du modèle de Rydin (Rydin, 2013, p.113)	55
Figure 4 : Fonctionnement du développement juste	56
Figure 5 : Grille opérationnelle du développement durable.....	66

RÉSUMÉ

Le monde contemporain a connu diverses crises sociales au cours des dernières décennies. Ces crises viennent de l'idéologie développementaliste qui prône une croissance économique absolue. La communauté internationale s'est questionnée sur les actions à entreprendre pour réduire les inégalités sociales qui causent ces crises. C'est de là que le développement durable est né. Il se veut un développement encore ancré dans la croissance économique, qui doit prendre en compte l'environnement et les impacts sociaux. On peut se questionner par rapport au concept qui, presque 30 ans plus tard, n'est pas parvenu à atteindre ces objectifs. Entre temps, un nouveau concept a émergé, basé sur le bien-être humain, qui nous amène à réfléchir sur nos modes de vie et de leurs impacts sur l'environnement et sur l'équité sociale. Nous tentons de voir, avec cet essai, comment les écrits de la décroissance pourraient enrichir le développement durable. Pour y arriver, nous entrevoyons le développement durable sous cinq angles : l'économie, l'environnement, le social, la gouvernance et la participation citoyenne et finalement l'aménagement du territoire. Nos résultats démontrent qu'au niveau local, la décroissance pourrait influencer une nouvelle définition du développement durable, en théorie. Nous nous questionnons au niveau empirique, si les communautés arrivent réellement à se sortir du dogme de la croissance économique, ce qui nécessiterait une étude empirique plus approfondie de ces communautés, des facteurs auxquels ils doivent faire face et de leur vision du bien-être.

Mots clés : Développement durable, Décroissance, Après-développement, Local

INTRODUCTION

L'essai qui suit a comme objectif d'abord de démystifier le concept de la décroissance, de comprendre le mouvement et bien sûr de ressortir les différents éléments de définition. Cependant, notre travail ne s'arrêtera pas à cet exercice de définition. Nous cherchons à savoir si la décroissance, dans sa vision globale ou en partie, peut permettre de renouveler les réflexions sur le concept de développement durable et sa mise en œuvre. Nous verrons dans la section problématique, pourquoi une nouvelle définition doit être discutée. Nous devrons ensuite définir en quoi consiste le développement durable ainsi que la décroissance, mais aussi définir les différentes dimensions auxquels le modèle de développement se rapporte soit : la sphère de l'économie, la sphère du social et finalement la sphère de l'environnement. À ces trois dimensions, nous nous intéresserons aussi à la question de la gouvernance et de la démocratie ainsi qu'à l'aménagement du territoire. Nous aurions pu choisir d'autres dimensions, cependant, nous nous intéressons à la mise en œuvre des concepts du développement durable et de la décroissance. Dans cette perspective, nous croyons que ces dimensions pourront donner un point de vue intéressant pour les acteurs et les décideurs du développement et ainsi donner une vision plus globale et intégrante du modèle. Les prochaines pages expliciteront la problématique encourue et préciseront les questions de recherche que nous tentons de répondre. Nous y retrouverons une revue historique des deux modèles qui nous aidera aussi à mieux les définir et comprendre en quoi ils s'opposent l'un à l'autre. La partie qui suit explicitera la méthodologie de recherche choisie, c'est-à-dire une recension des écrits à travers un corpus de lecture détaillé. Ensuite, un cadre théorique nous permettra de définir les concepts mentionnés plus haut et d'élaborer une grille d'analyse qui délimitera le cadre de recherche pour ce travail. Nous procéderons ensuite à l'analyse et l'interprétation des informations recueillies pour tenter de voir

si les deux concepts s'affrontent ou sont au contraire plutôt complémentaires; et si de nouvelles définitions des dimensions pouvaient être proposées. Nous concluons ce travail avec des pistes de recherche afin d'intégrer le concept de décroissance dans la définition du développement durable à partir de notre recension des écrits.

CHAPITRE I — PROBLÉMATIQUE

Depuis des années, nous sommes témoins de plusieurs crises sociétales qui ont lieu un peu partout dans le monde. Ces crises sont à la fois financières, économiques, sociales et environnementales. On peut penser à la crise des *subprimes* aux États-Unis, à la dette grecque, aux effets des changements climatiques sur des populations vulnérables, à la montée des mouvements sociaux pour dénoncer les injustices sociales. En fait, ces crises existent depuis le début de la mise en place du capitalisme au 16^e siècle (Wallerstein, 1984). Wallerstein nous indique que ces crises s'insèrent dans un concept d'économie-monde. Celui-ci a comme objectif premier de maximiser les profits, ce qui a comme effet de causer un rapport capital/travail inégalitaire et d'encourager un partage inégal de la richesse entre les zones centrales et périphériques. L'économie-monde est présente dans tous les États où on y retrouve une division formelle du travail en classe sociale. Il s'insère dans un « système interétatique à l'intérieur duquel et par lequel les structures politiques désignées comme "États souverains" sont légitimées et contraintes. » (Wallerstein, 1984, p.190) Tout ce qui définit un peuple est donc prescrit par l'économie-monde, marquée par des cycles de crises. Le rapport (inégal) centre/périphérie est omniprésent dans sa structure et favorise un système hiérarchique. Ce sont les crises dans ce système qui ont permis le développement capitaliste et ainsi rendre les peuples encore plus dépendants de ce système. Les crises de 1929, de 1974 et de 2008 nous donnent de bons indices sur les causes de ces crises : d'abord les crises frappent lorsque les sociétés s'en attendent le moins, lorsqu'une confiance aveugle dans la stabilité économique, financière et marchande est installée qui cause à la fois une augmentation de la consommation matérielle et une croissance des inégalités sociales (Chalmin, 2013, chapitre 4). D'autres éléments comme la réaction non concertée des

régulateurs et les dimensions géopolitiques n'ont qu'accentué la longévité de ces crises (Chalmin, 2013, chapitre 4).

1.1 Le mode de développement classique

Dans ce contexte d'économie-monde, le modèle de développement classique prit son essor après l'industrialisation et s'est accentué lors de la période d'après-guerre (Vivien, 2005; Theys, 2010). Il est basé principalement sur la croissance économique où une conception classique de l'économie se définit comme :

... la création d'un surplus économique qui doit être réinvesti afin d'augmenter la quantité de capital disponible et la richesse produite. (Vivien, 2005, p.31)

Les modèles de développement suivant cette logique d'accumulation seront préconisés et les sociétés tenteront de s'inspirer du modèle de Rostow pour se développer. Celui-ci propose une trajectoire du développement qu'une société devrait suivre passant de la société traditionnelle à une société de consommation de masse (Vivien, 2005).

Malgré les effets positifs engendrés par un modèle classique du développement, plusieurs se questionnent et s'intéressent à l'importance des enjeux environnementaux et sociaux d'un tel développement. D'ailleurs, la fin de la 2e guerre mondiale amène la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Celle-ci avait comme mandat entre autres de maintenir la paix dans le monde, mais aussi de

Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion. (Chartes de l'ONU, 1945; Chapitre 1; article 1.3)

1.2 La montée des critiques du modèle de croissance économique

Les années 1960 et 1970 sont marquées par l'arrivée dans le monde scientifique de divers ouvrages qui dénoncent les modes de développement basé sur le libéralisme et le capitalisme tel qu'il était préconisé par l'ONU. Les scientifiques commencent à analyser les premiers effets néfastes de l'industrialisation, du productivisme et du capitalisme, d'une part. D'autres parts, plusieurs accidents et catastrophes écologiques — déversements, explosions, sécheresses et inondations – ont démontré comment une mauvaise gestion environnementale peut avoir comme conséquence à court, moyen et long terme sur l'environnement, mais aussi sur la société... et les industries. De plus, les différentes crises que la société a subies (1929, 2^e guerre mondiale, mai 1968, décolonisation, ainsi que la crise de 1974, pour en nommer quelques-une) « furent l'occasion de remettre en cause le « modèle capitaliste » dans sa version dominante de l'époque... » (Chalmin, 2013, p.53).

Les questions des impacts environnementaux commencent à intéresser plusieurs : des ouvrages précurseurs seront publiés et critiqueront le mode de développement préconisé à cette époque. C'est le cas, entre autre, de *Silent Spring* de Rachel Carson, *Limits to Growth* du Club de Rome, *The Entropy Law and the Economic Process* de Nicholas Georgescu-Roegen et du *Blueprint to survival* de Goldsmith & Allen. Ces auteurs iront jusqu'à dénoncer l'idéologie de la croissance économique comme mode d'analyse du succès du développement. La logique d'accumulation, selon ces auteurs,

n'est pas viable puisque le stock des ressources naturelles qui servent à la fabrication du bien matériel n'est pas renouvelable. La nature n'est donc plus que le seul élément à considérer dans la protection de l'environnement, elle a un impact sur la sécurité alimentaire, la qualité de l'air, de l'eau et des sols, l'écosystème, de la santé humaine, la biodiversité, etc.

1.3 La conscientisation des enjeux environnementaux

Les années 60 et 70 ont été des années glorieuses pour l'environnement : on dénombre plus d'une soixantaine de traités, protocoles, ententes, standards signés en faveur de l'environnement. De plus, c'est en 1972 qu'on voit un vrai changement dans les priorités des gouvernements face à l'environnement. Le tout premier parti politique « vert » est fondé en Nouvelle-Zélande et le Programme des Nations unies pour l'environnement tient son tout premier sommet de la Terre à Stockholm. Cette conférence, nous dit Theys, transformera la problématique environnementale en une problématique économique (Theys, 2010). Elle est aussi précurseur d'un nouveau mouvement, car elle se trouve à être non seulement la première conférence des Nations Unies sur l'homme et son milieu, mais aussi une première confrontation entre les préoccupations environnementales du mouvement écologiste et le mode de développement préconisé, c'est-à-dire la croissance économique (Vivien, 2005).

Suite à cette conférence, le Programme des Nations unies pour l'environnement sera établi et le concept de l'écodéveloppement prendra de l'ampleur grâce entre autres aux travaux de Sachs (Vivien, 2005). L'écodéveloppement est un développement endogène qui s'articule au niveau local défini comme « un développement des populations par elles-mêmes utilisant au mieux les ressources naturelles s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire » (Vivien, 2005, p.86).

Ce type de développement sera reconnu et privilégié entre autres par le *World Wildlife Fund* et l'*Union internationale pour la conservation de la nature et du développement* (Vivien, 2005). En 1983, la création du Comité mondiale sur l'environnement et le développement aura comme mandat de statuer sur les problèmes environnementaux et de développements ainsi que sur leurs solutions. Il avait aussi comme mandat de promouvoir de nouvelles collaborations et d'encourager la promotion et la sensibilisation à l'environnement dans les prises de décisions concernant le développement (Vivien, 2005). Le comité aboutira, en 1987, au rapport Brundtland qui définira pour la première fois le développement qualifié de durable et qui a comme objectif de réduire les inégalités et les risques environnementaux (Theys, 2010). Brundtland définit donc le développement durable comme :

un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. (Brundtland, 1987, chapitre 2, Introduction)

1.4 Le développement durable

Le développement durable est donc le point convergent entre le développement économique, social et les impacts environnementaux. Des auteurs comme Theys, Bruno, Vivien et j'en passe, avancent que celui-ci permettrait de sortir des crises tels que mentionné plus haut, causées par le capitalisme. Le développement durable reste avant tout un modèle ancré dans l'idéologie du capitalisme et de la croissance économique. L'idée première du développement durable était de répondre

principalement aux problématiques environnementales, mais aussi sociales dénoncées dans les années 1960-1970 causées par la croissance économique.

La venue du développement durable était donc une réponse à deux types de préoccupations, c'est-à-dire, une préoccupation environnementale et une préoccupation concernant le développement (Theys, 2010). Le rapport Brundtland devait servir à développer une nouvelle stratégie de développement par cinq différentes approches : à long terme et globale, multi générationnelle, territoriale, empathique aux plus vulnérables et « une nouvelle façon d'articuler les objectifs de développement. » (Theys, 2010, p. 33). Ces objectifs de développement consistaient à allier le développement économique et le développement social tout en minimisant les impacts sur l'environnement.

1.5 La décroissance

Des auteurs comme Gilbert Rist, Serge Latouche, Nicholas Georgescu-Roegen, Serge Mongeau, le collectif du Club de Rome dénoncent férocement ce modèle de développement basé principalement sur le développement économique, où les inégalités sociales en sont les principaux symptômes. Ces auteurs croient que pour sortir de ces crises de l'accumulation, de la logique marchande, bref du capitalisme, il faut se tourner complètement vers un nouveau modèle basé d'abord et avant tout sur le développement humain, l'impact environnemental et la démocratie participative. À leurs manières, ces auteurs critiquent le modèle économique tel que nous le connaissons aujourd'hui et critiquent le fait qu'il ne prend pas en compte les impacts sociaux et environnementaux dans le calcul des activités économiques. Ils proposent diverses solutions pour y remédier, l'une d'entre elles serait de renverser la courbe de

croissance de l'économie et de s'orienter vers un dé-croissance économique ou, au plus, une croissance nulle économique. C'est ce qu'on appellera la décroissance :

Aménager la décroissance signifie, en d'autres termes, renoncer à l'imaginaire économique, c'est-à-dire à la croyance que plus égale mieux. Le bien et le bonheur peuvent s'accomplir à moindres frais. Redécouvrir la vraie richesse dans l'épanouissement de relations sociales conviviales à l'intérieur d'un monde sain peut se réaliser avec sérénité en pratiquant la frugalité, la sobriété voire une certaine austérité dans la consommation matérielle... (Latouche, 2004, p.95)

1.6 Mise en contexte

Cette mise en contexte nous permet de comprendre les problématiques auxquels les deux modèles devaient répondre. Évidemment, le mouvement écologique ne s'est pas arrêté après l'officialisation du développement durable par l'ONU. Il a continué d'évoluer et nous a amenés à de nouveaux standards environnementaux. À titre d'exemple, le protocole de Montréal, le Sommet de la terre de Rio, le protocole de Kyoto, Copenhague, Accord de Paris et j'en pense. Pourtant des organisations comme les Nations Unies (ONU) se penchent encore sur ces questions et tentent de trouver un moyen pour minimiser les impacts négatifs d'une économie capitaliste.

En fait, 2015 aura été une année décisive dans la mobilisation internationale à la fois pour le développement, mais aussi pour l'environnement. Elle marque donc la fin des Objectifs du millénaire fixés par l'ONU en 2000, afin de réduire et vaincre la pauvreté dans le monde (PNUD, 2016; Theys, 2010), mais marque aussi une nouvelle définition des objectifs de développement pour les 15 prochaines années qui permettront d'arriver à « ... un avenir où tout le monde mangerait à sa faim, trouverait du travail et où plus personne ne devrait vivre avec moins de 1,25 dollar

par jour. » (PNUD, 2015, p.2). Il ne faut pas oublier que 2015 correspond aussi à la Conférence de Paris sur le climat où un accord international a été conclu pour minimiser un réchauffement de la planète de 1,5 à 2 degrés Celsius comparativement à la température moyenne lors de l'ère préindustrielle (ONU, Accord de Paris, 2015). Ces événements s'alignent à une vision qualifiée de développement durable.

Ces deux modèles de développement ont fait couler beaucoup d'encre autant dans le monde académique que populaire. Le développement durable connaît une certaine popularité puisqu'on l'entend dans les discours des leaders politiques, des entreprises, des gouvernements locaux, etc. De plus en plus, on voit des organisations non gouvernementales, publiques et même privées se munir de plan d'action de développement durable. On voit même des lois et traités se mettre en place dans divers paliers gouvernementaux pour favoriser un développement qualifié de durable, qu'il soit économique, social, local, etc. Cependant, comme l'écrit Theys, est-il en crise ou plutôt sous exploité? Une nouvelle définition du développement durable est-elle nécessaire (Theys, 2014)?

On ne peut malheureusement pas en dire autant de la décroissance qui semble être un phénomène encore en gestation chez les penseurs et académiciens. Certes, on assiste à la formation d'un mouvement de plus en plus important depuis les années 2000 avec l'organisation des conférences internationales sur le sujet, la mise sur pied de groupes politiques faisant de la décroissance sa base fondamentale du parti, des articles sont de plus en plus publiés dans des journaux scientifiques dans plusieurs domaines d'application et on entend parler de plus en plus de ce concept dans les médias populaires. Contrairement au développement durable, il est difficile, pour l'instant tout de moins, de comprendre quels sont les éléments clés qui permettent une décroissance. La littérature suggère diverses visions, définitions et applications de la décroissance qui d'auteur en auteur peut avoir des effets complètement différents sur la société. À titre d'exemple, certains auteurs prônent un changement radical des lois

et des normes de la société occidentale pour assurer une décroissance conviviale basée sur le bien-vivre et la sobriété matérielle (Ariès, 2009; Latouche, 2004, 2006), d'autres, comme van den Bergh, proposera plutôt de simplement laisser tomber le produit intérieur brut (PIB) comme indicateur de développement et de le mesurer autrement (van den Bergh, 2011).

1.7 Question de recherche

Nous nous retrouvons donc avec deux modèles de développement qui ont comme objectif de réduire les inégalités et d'assurer un partage de la richesse juste, équitable et perpétuelle ayant des impacts minimaux sur l'environnement : le développement durable et la décroissance. Le premier, organiser et instituer à la fois au niveau international, national et local. Le second, un mouvement encore en gestation qui reste encore marginal. D'ailleurs, la plupart des écrits sur le sujet reste dans l'idéologie et très peu dans l'empirie, alors qu'au contraire, les exemples de développement durable dans la littérature scientifique abondent dans tous les champs passant par l'économie, l'agriculture, la gestion des chaînes de production à l'environnement ou encore au développement international (pour en nommer quelques-uns).

Mais encore, d'un point de vue empirique, le développement durable s'est organisé dans toutes les sphères de la société : dans les grandes et moins grandes entreprises, au niveau international et plusieurs États et gouvernements locaux se sont engagés à agir grâce à des politiques publiques et réglementations faisant du développement durable sa « priorité ». Non seulement des engagements de développement durable ont été entrepris, la communauté scientifique et professionnelle s'est donné des outils pour à la fois faciliter sa mise en œuvre et la prise de décision, mais aussi pour

évaluer les résultats et assurer une bonne réédition de compte. À ce titre, pensons à la *Grille d'analyse du développement durable* élaborer par la chaire de recherche en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, les certifications ISO 26000 et BNQ 21000 et le Global Sustainability Standard Board du Global Reporting Initiative. Certes, les précurseurs de la décroissance diront que ces initiatives ne sont que des outils pour continuer un développement économique et de permettre la continuité de la croissance absolue, cependant, nous ne pouvons pas dire que le mouvement de décroissance a réussi à s'implanter de façon concrète même si des exemples de mise en œuvre ont été élaborés dans la littérature scientifique, de façon isolée et sans une vision globale des impacts telle que le développement durable. De plus, nous célébrerons en 2017 les 30 ans du Rapport, pourtant les indicateurs de développement durable démontrent que le partage de la richesse n'est pas encore égalitaire, l'environnement est toujours sous pressions et nous nous retrouvons toujours dans une économie basée principalement sur la logique d'accumulation.

Malgré ces deux visions oppositionnelles de la croissance économique pour arriver à un développement, plusieurs éléments constitutants de ceux-ci se rejoignent à bien des égards. Nous cherchons donc à savoir quels sont ces éléments de complémentarités, les points de convergence et de divergence entre ces des modèles et s'ils peuvent influencer une nouvelle vision du développement durable déjà institué. Dans cette perspective, notre question de recherche se lit comme suit :

Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une nouvelle réflexion du développement durable?

Nous cherchons donc à utiliser les idées recensées dans les écrits scientifiques sur la décroissance pour répondre aux questionnements de Theys, cité plus haut, sur l'évolution du développement durable, qui finit par signaler l'importance de réfléchir à une « seconde étape » du développement durable :

S'il semble bien qu'une certaine conception du développement durable – étroitement liée au quart de siècle qui vient de s'écouler – soit historiquement dépassée, le désenchantement qu'il suscite aujourd'hui s'explique au moins autant par le fait que le concept est resté, en large partie, sous-exploité que par l'usage abusif qui en a été fait ou les résultats décevants auxquels il a conduit. Plus qu'un « en deçà » ou un « au-delà » du développement durable, il faut donc en imaginer une « seconde étape ». (Theys et coll., 2010 Cité par Theys, 2014, p.2)

1.8 Pertinence académique et sociale de la recherche

Jacques Chévrier nous dit : « De manière générale, un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société. » (Chévrier, 2010, p.55). Cet essai, qui consiste à réfléchir sur cette seconde étape du développement durable, pourrait, d'un point de vue scientifique, amener les préconisateurs du mouvement de décroissance à penser le changement de façon concrète. Du point de vue du développement durable, cette redéfinition du concept permettra une évolution du modèle et ainsi élargir leur vision de développement pour y inclure des concepts fondateurs de la décroissance qui pourra se traduire dans la prise de décision, la mise en œuvre et les outils utilisés par les praticiens en développement durable. Notre essai propose donc une discussion nécessaire sur le renouvellement du concept de développement durable. D'un point de vue social, cette nouvelle définition pourrait faire cheminer le développement durable vers une véritable vision intégrante du développement en incluant de nouveaux concepts basés sur l'humain, qui, au final, sera bénéfique pour l'ensemble des populations.

CHAPITRE II — MÉTHODOLOGIE

Nous cherchons donc d'abord à démystifier le modèle de la décroissance et à en ressortir les différents éléments de définition communs dans la littérature scientifique sur le sujet. Dans un deuxième temps, nous tenterons de voir comment sa mise en œuvre dans la société pourrait être possible à partir d'un modèle déjà institué et organisé, soit celui du développement durable. Pour répondre à ces questions, une analyse d'un corpus d'ouvrages scientifiques sur les thèmes du développement durable et de la décroissance sera effectuée. Dans cette optique, cette analyse de type qualitative s'insère dans une approche épistémologique interprétative qui, comme l'explique Anadón, se définit comme l'action de « ... comprendre les significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences. » (Anadón, 2006, p.15).

Nous avons choisi de recueillir ces informations à l'aide d'un document de recherche qualifié d'essai. Celui – ci peut prendre diverses formes, tel que présenté dans le document de régie interne du Programme de Maîtrise en Sciences sociales du développement territorial de l'Université du Québec en Outaouais intitulé *L'essai de maîtrise : guide de rédaction*. Le nôtre constitue une forme mixte d'essai englobant la recension critique des écrits et la dissertation. Le premier permet d'explicitier divers concepts, théories ou École de pensées à travers des sources théoriques ou des études de cas tandis que le deuxième permet une prise de position et une « relecture d'un... débat scientifique qui s'opère à la lumière d'une analyse engagée. » (UQO, 2013).

2.1 Collecte des données

Les données seront recueillies à partir d'un corpus établi selon des critères précis qui seront explicités plus bas. Pour faciliter l'analyse des données, l'utilisation de compte-rendu de lecture nous sera bénéfique. Notre modèle de compte-rendu, nommé Fiche de lecture, disponible en annexe, a été inspiré des ouvrages de Létourneau et du modèle de grille de lecture proposé par Quivy et Campenhoudt. Le compte-rendu va au-delà du simple résumé et permet au chercheur d'identifier, entre autres, les aspects centraux, le positionnement, les forces et les faiblesses d'un ouvrage (Létourneau, 2006). Le compte-rendu nous permettra de mettre en évidence les points de convergence et de divergence des deux concepts.

2.2 Lectures exploratoires

La phase exploratoire permet de mieux comprendre les théories existantes et d'en comprendre les différents positionnements (Quivy et Campenhoudt, 2011). Nos lectures exploratoires nous ont permis de sélectionner avec soin les ouvrages de nos deux corpus que nous verrons dans les prochaines lignes. Comme le mentionne Quivy et Campenhoudt, un corpus ce doit d'être réaliste en terme d'analyse et de temps :

Éviter de surcharger le programme en sélectionnant les lectures..., les ouvrages et articles de référence se répètent mutuellement... (Quivy et Campenhoudt, 2011, p.43)

Il est important de mentionner que notre travail d'exploration a été fait tout au cours du parcours scolaire de la Maîtrise en Sciences sociales du développement territorial de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et que plusieurs travaux de

recherches dans le cadre de ses cours ont permis d'élaborer à la fois le corpus, mais aussi la grille opérationnelle que nous verrons dans le chapitre suivant.

2.3 Le choix du corpus

La phase exploratoire de notre recherche nous a permis d'établir une question de recherche, qui à son tour a permis d'établir comment notre corpus de lecture sera choisi. D'ailleurs, Quivy et Campenhoudt précisent que le choix du corpus doit être fait selon quatre critères. Ce sont ces critères qui ont influencé notre choix des lectures : elles sont en lien avec la question de départ; la grosseur du corpus est réaliste, elles contiennent des éléments d'analyse et d'interprétation et elles sont diversifiées tant dans le sujet que dans le positionnement (Quivy & Campenhoudt, 2011). Nous avons choisi d'élaborer deux corpus, un portant sur la décroissance et l'autre sur le développement durable.

Pour choisir les textes étudiés, nous avons décidé de suivre une typologie des approches de la décroissance proposée par Schneider, Kallis et Martinez-Alier. Ils ont catégorisé les approches de la décroissance discutée dans les ouvrages scientifiques sous cinq différentes catégories (Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010). Cette catégorisation est importante puisqu'elle permet de voir sous quel angle la décroissance est envisagée. Ces catégories sont explicitées dans le tableau suivant. Vous trouverez aussi les auteurs choisis pour chacune de ces catégories. Le chapitre suivant consiste à mettre en relation les écrits pour modéliser le concept de décroissance

Tableau 1 : Différentes approches de la décroissance dans la communauté scientifique
(Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010)

Catégories	Approches	Auteurs
<i>Les culturalistes</i>	Ils dénoncent la reproduction des modèles de développement actuel qui préconisent l'occidentalisation.	Serge Latouche Gilber Rist
<i>Les démocratiques</i>	Ils recherchent une plus grande participation citoyenne dans la prise de décision locale, mais aussi nationale en intégrant les systèmes les uns aux autres. Ces systèmes peuvent être, à titre d'exemple, les systèmes de production, d'éducation et/ou politiques.	Paul Ariès André Gorz Ivan Illich
<i>Les écologistes</i>	Ils cherchent à préserver les milieux naturels et réduire au maximum l'impact des activités humaines sur la biodiversité. Tous les auteurs mentionnés dans ce tableau incluent la question environnementale dans leur ouvrage	Roussopoulos, Dimitrios
<i>Les représentants de mouvements pacifistes et/ou spirituels</i>	Ils font la promotion d'un mode de vie alternatif basé sur la simplicité volontaire.	Serge Mongeau André Gorz
<i>Les tenants de la bioéconomie</i>	Pour eux, l'économie locale, solidaire et équitable est possible à l'intérieur d'un modèle de développement sur la décroissance puisque les impacts négatifs sont internalisés dans les coûts de production de bien matérielle et au final dans le PIB.	Jerome van den Berg Nicholas Georgescu-Roegen

Il est important de mentionner que chacun des auteurs associés à chacune des catégories n'est pas limité à cette seule catégorie. Par exemple, l'ouvrage de Serge Latouche inclut une dimension écologique de même qu'un mode de vie sobre.

Le corpus pour le développement durable a été élaboré différemment. Nous avons choisi des textes ou des ouvrages d'auteurs qui se questionnent sur l'avenir du développement durable et proposent des pistes de solutions pour son évolution. Dans cet esprit, nous avons choisi d'étudier Jacques Theys, Sylvie Brunel, Franck-Dominique Vivien ainsi que Herman E. Daly. Nous avons aussi consulté des références plus génériques comme celui de Jean-Philippe Carisé ou encore celui de Dominique Pestre, nous donnant ainsi une vision assez complète du développement durable.

Vous trouverez en annexe la bibliographie commentée de ces deux corpus en plus de quelques ouvrages sur des thèmes spécifiques.

Comme nous nous intéressons à la mise en œuvre de la décroissance dans un point de vue de développement durable, nous avons décidé de restreindre notre recherche à des thèmes précis qui touchent le développement : l'économie, le social, l'environnement, la gouvernance et la démocratie, et finalement l'aménagement du territoire. Les deux corpus choisis contiennent des ouvrages généraux traitant de ces thèmes et nous permettra de comprendre le modèle de décroissance et de développement durable selon ces catégories respectives. Ils consisteront à définir notre grille d'analyse afin d'opérationnaliser nos résultats et nous verrons dans le prochain chapitre comment se traduisent ces thèmes pour notre travail de recherche.

CHAPITRE III — CADRE THÉORIQUE

Le corpus choisi nous permet maintenant de définir en quoi consiste le développement durable et la décroissance, dans quelles perspectives ils s'insèrent et de déterminer les grandes lignes qui définissent ces deux concepts. Ces éléments serviront à constituer un cadre théorique pour notre travail de recherche et permettront d'élaborer une grille opérationnelle qui nous aidera dans le chapitre suivant.

3.1 Le développement durable

Nous avons vu dans le chapitre 1 d'où est né le concept de développement durable : d'un questionnement des impacts environnementaux et sociaux d'un mode de développement basé sur la croissance économique (Theys, 2010; Vivien, 2005; Brunel, 2004). La définition officielle du développement durable qui a été retenue est celle du Rapport Brundtland de 1987. Nous nous permettons de la citer à nouveau :

un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. (Brundtland, 1987, chapitre 2, Introduction)

Cette définition intègre les concepts de développement économique, social et l'environnement à l'intérieur même d'un mode de développement et a souvent été représentée par trois sphères qui se chevauchent l'une à l'autre. Mais en quoi ces trois

sphères du développement durable consistent-elles réellement? C'est ce que nous déterminerons dans les prochaines pages.

3.1.1 Sphère de l'économie

Le développement durable s'insère dans une vision de l'économie dite néo-classique où selon Vivien, la logique de production est basée sur deux facteurs primordiaux : le capital et le travail (Vivien, 2005). Le capital peut être à la fois un capital financier, mais les économistes intègrent de plus en plus de nouveaux types de capitaux dont les ressources naturelles et l'environnement (Vivien, 2005). Comme le développement durable favorise une économie de libre-marché, des moyens ont été mis en place afin de réduire les impacts négatifs de celui-ci.

D'abord, le développement durable a comme objectif d'assurer une croissance économique. C'est cette croissance économique qui permettra aux sociétés de réinvestir leurs épargnes dans des moyens pour réduire les impacts environnementaux. Cette logique s'inspire de la courbe environnementale de Kuznet, élaboré par Goeffman et Kruger, qui prétendent que plus une société détient un revenu moyen par habitant élevé, moins le taux de pollution de cette société est élevé (Vivien, 2005). Il est important de faire la distinction entre croissance économique et développement :

la croissance correspond à un accroissement quantitatif des biens et services disponibles mesuré en termes monétaires et physiques. Le développement... traduit une amélioration qualitative des conditions de vie. (Vivien, 2005, p.59)

Cette croissance économique passe donc par une économie qualifiée « écologique » où deux grands courants existent. La première, où les États régulent les activités

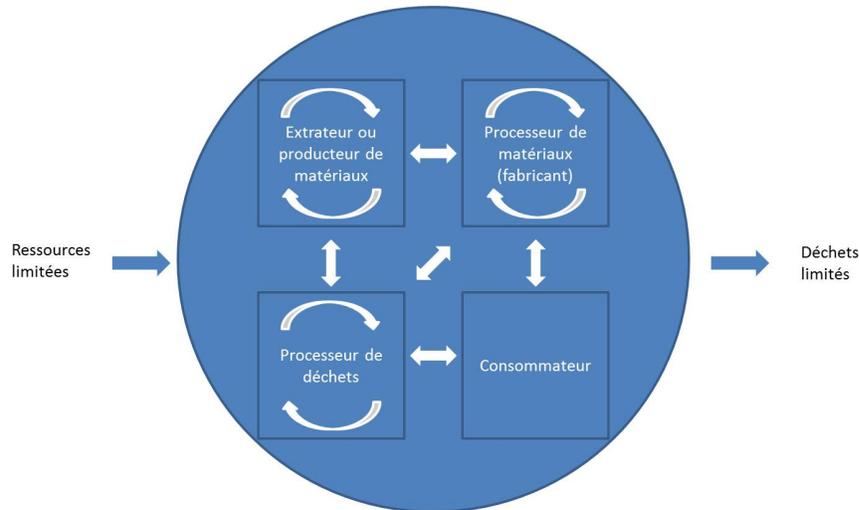
économiques de façon à respecter les limites environnementales, basées sur la théorie de la thermodynamique de Nicholas Georgescu-Roegen dans les années 1960. La thermodynamique, définit Vivien, est en quelque sorte des principes de conservation de la quantité d'énergie nécessaire à toutes les étapes du cycle de vie d'un processus de transformation. Des systèmes de quotas, des bourses du carbone, des régulations de normes environnementales sont de bons exemples de ce courant (Vivien, 2005).

La seconde, pour assurer une croissance économique, l'état devrait s'orienter vers une économie basée sur l'écologie industrielle qui s'insère dans une vision d'internalisation des coûts et où les flux extrants d'une industrie deviennent les entrants d'une autre. D'ailleurs, l'Organisation pour le respect de l'environnement dans l'Entreprise (OREE) définit l'écologie industrielle comme un système plutôt qu'un processus linéaire :

Ainsi, au lieu de regarder le système industriel et la biosphère comme des éléments séparés, avec d'un côté, les usines, les villes, et de l'autre la nature, l'environnement, l'écologie industrielle considère le système industriel comme une forme particulière d'écosystème, qui génère des flux de matière, d'énergie et d'information, tout comme les écosystèmes naturels. (OREE, 2008, p.26)

L'idée de ce concept est donc d'assurer un « bouclage » des flux. Le schéma suivant, tiré des travaux d'Allenby cité par Erkman, résume bien le concept d'écologie industrielle (Erkman, 2004, p.45) :

Figure 1 : Fonctionnement de l'écologie industrielle (Erkman, 2004, p.45)



Les travaux sur l'écologie industrielle ont mené à un nouveau concept économique qui est de plus en plus utilisé : celui de l'économie circulaire. En effet, l'économie circulaire, nous dit Carisé, est une économie qui prend en compte tous les aspects de production d'un bien et/ou service, de l'extraction à sa conception, jusqu'à sa fin de vie. L'idée est, en terme simple, « de maximiser sur le terrain, après usage et programmation, la réintroduction des matières et des ressources dans les cycles de production, de consommation et d'échange. » (Carisé, 2014, p.181).

L'idée de croissance économique est fondamentale dans cette sphère. D'ailleurs, on retrouve dans le Rapport Brundtland d'entrée de jeu cet objectif essentiel de croissance économique :

Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement durable. (Rapport Brundtland, 1987, Avant-Propos, page 3)

Cette croissance économique permettrait à la fois d'assurer les stocks environnementaux et d'aider les populations vulnérables à arriver à une croissance économique (rapport Brundtland, 1987). Celle-ci était chiffrée selon Vivien, aux alentours de 5 %-6 % pour les pays en développement et de 3 %-4 % pour les pays dits industrialisés (Vivien, 2005).

3.1.2 Sphère du social

Dans cette sphère, le développement durable s'intéresse principalement à enrayer la pauvreté. Cette pauvreté s'effacerait grâce à des politiques qui permettent aux populations les plus vulnérables de se trouver des emplois, d'accéder à un revenu, d'assurer une sécurité alimentaire et d'avoir accès à des services en matière d'éducation et de santé (Rapport Brundtland, 1987). Bref, comme le dit Brunel : « les misères de l'humanité... c'est le volet social du développement durable » (Brunel, 2009, p. 4). Les multiples critiques sur le modèle de développement par les penseurs des années 1960 et 1970 sont à l'origine de cette sphère. D'ailleurs, comme l'explique Brunel, les investissements entre les années 1960 et 1970 pour répondre à la problématique de la pauvreté ont plutôt été orientés par les besoins en infrastructure dans le but d'industrialiser les pays sous-développés. Ces pratiques n'ont que permis à ces pays de s'endetter plus. Ce n'est qu'en 1990, lors de la création du Programme des Nations unies pour le développement, et de ses indicateurs du développement humain, qu'on procédera au monitoring de l'évolution des pays vulnérables (Brunel, 2009). En 2000, l'ONU adoptera les Objectifs du millénaire ayant comme objectif d'enrayer la pauvreté en quinze ans (PNUD, 2016; Brunel, 2009). En septembre 2015, soit quinze ans après l'adoption de ces Objectifs, 17 nouveaux objectifs furent adoptés pour relancer la lutte contre la pauvreté. Ces

objectifs, que l'ONU nommera les objectifs du développement durable, visent à non seulement enrayer la pauvreté, mais d'assurer un marché de l'emploi juste et sécuritaire et d'augmenter le revenu à plus de 1,25 \$ par jour (PNUD, 2015). Le tableau ci-dessous explicite ces objectifs :

Tableau 2 : Objectifs de développement durable du PNUD (PNUD, 2015)

Pas de pauvreté	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
Faim « Zéro »	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
Bonne santé et bien-être	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge
Éducation de qualité	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
Égalité entre les sexes	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
Eau propre et assainissement	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
Énergie propre et d'un coût abordable	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Travail décent et croissance économique	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Industrie, innovation et infrastructure	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation
Inégalités réduites	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
Villes et communautés durables	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durables
Consommation et production responsables	Établir des modes de consommation et de production durables
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Vie aquatique	Conserver et exploiter de manière durable les

	océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
Vie terrestre	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à l'exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Paix, justices et institutions efficaces	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
Partenariat pour la réalisation des objectifs	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Le développement durable doit s'assurer de répondre aux besoins des populations d'aujourd'hui et futurs. Cependant, il reste encore aujourd'hui difficile de prédire ce dont les générations futures auront besoin et nous amène à réfléchir ce que nous devons leur léguer.

3.1.3 Sphère de l'environnement

Nous l'avons dit déjà, le développement durable vient d'un questionnement dans les années 1960 et 1970 des impacts environnementaux d'un développement économique basé sur la croissance absolue. Les questions environnementales sont donc au cœur du développement durable. La sphère de l'environnement se rapporte au maintien de la qualité de l'environnement pour l'humain afin d'assurer une « équité environnementale » pour tous, aujourd'hui, mais dans une perspective à long terme dans le but de permettre aux prochaines générations de répondre à leurs besoins (Rapport Brundtland, 1987). Cependant, l'industrialisation, et sa pollution qu'elle

émane, a amené une problématique environnementale, qui met dans un état de vulnérabilité les populations et la biodiversité (Zaccaï, 2007, Gendron, 2011; Keller, 2011). Les questions environnementales touchent plusieurs domaines soit la question des changements climatiques, l'accès à l'eau potable, la biodiversité, les catastrophes naturelles, la désertification, etc. Brunel parle d'une durabilité forte lorsque peu d'impacts environnementaux et une utilisation minimale de ressources sont requis pour produire. À l'inverse, une durabilité faible signifie que le capital naturel ainsi que le capital construit sont maintenus (Brunel, 2009). Pour y arriver, un développement durable préconise l'utilisation d'énergies vertes telles que l'énergie solaire, mais aussi de réduire les gaz à effet de serre en se tournant entre autres sur les énergies renouvelables, mais aussi en faisant la promotion d'un mode de consommation privilégiant le local (Theys, 2010; Vivien, 2005). L'objectif de cette sphère est évidemment de minimiser l'impact environnemental. Ceci se traduit, à titre d'exemple, dans la réglementation, les systèmes de quotas, bourses du Carbone, etc. Ceci permet entre autres de contrôler la pollution tout en continuant une croissance économique (Theys, 2010; Vivien, 2005).

3.1.4 La mise en œuvre du développement durable

La mise en œuvre du développement durable passe par les Agendas 21^e siècle local (A21L). Ceux-ci tirent leurs origines du sommet de la Terre, organisé par l'ONU en 1992 à Rio afin de donner un cadre de référence pour le développement durable (Carisé, 2014; Theys, 2010; Brunel, 2009; Vivien, 2005). Ils consistent en un plan d'action à long terme qui doit être élaboré dans une idéologie de démarche participative *bottom-up*. Le modèle s'applique à tous les niveaux de gouvernance, mais privilégie le palier le plus proche des citoyens, c'est-à-dire les gouvernements locaux et régionaux (Gagnon, 2007). Il préconise la mise en relation des sphères

privées, civiles, institutionnelles, publiques et associatives afin de programmer le développement durable (PNUE, 1992).

Cette mise en œuvre du développement durable peut être entreprise sous différentes formes. Theys explique que dépendamment de la position des acteurs face au développement durable, six différentes visions de celui-ci peuvent être envisageables (Theys, 2010). Pour lui, deux approches peut-être privilégiées : l'approche tournée vers l'environnement et celle tournée vers le développement. De ces deux approches, trois options sont possibles selon l'importance que les acteurs du développement donnent aux sphères économiques, sociales et environnementales, ce que Theys nomme le degré de substituabilité. Ces options, nous dit Theys, reprennent l'idée de durabilité forte et faible de Brunel, mentionné plus haut, en passant d'une substituabilité très faible, à une substituabilité faible ou encore à une substituabilité forte (Theys, 2010). Le tableau suivant, tiré de Theys, explicite ces différentes visions du développement :

Tableau 3 : Différentes conceptions du développement selon Theys
(Theys, 2010, p.31)

		Degrés de substituabilité entre la nature, l'économie et le social		
		Soutenabilité très forte (Très faible substituabilité)	Soutenabilité forte (Faible substituabilité)	Soutenabilité faible (Forte substituabilité)
Approches privilégiées	Intégration économie/ environnement	« Bioéconomie » et décroissance durable (limites absolues à la croissance)	Modernisation écologique et intégration économie/ environnement (stratégies gagnantes — gagnants, économie verte...)	Croissance soutenue (minimisations des coûts de l'environnement)
	Stratégie de développement	Économie solidaire et de la « richesse » (Société et modes de développement alternatifs)	développement durable comme stratégie multidimensionnelle de développement (Conception spécifique du développement durable)	Nouvelle gouvernance et entreprise citoyenne (Responsabilité sociale des entreprises, prises en compte des parties prenantes, actions citoyennes...)

Ces différentes conceptions proposées par Theys nous amènent à réfléchir sur la mise en œuvre du développement durable et à sa forme à la fois substantive et procédurale. Substantive parce qu'un cadre de référence claire a été établi à travers les A21L ainsi que des indicateurs de développement durable précis ont été établis (Theys, 2010; 2001) pour le mesurer. De plus, des efforts d'institutionnalisations à la fois au niveau national, local et dans le secteur privé ont été entrepris, de façon volontaire sans cadre réglementaire solide pour soutenir ces démarches. Procédurale, dans la logique où la venue du développement durable a encouragé un changement dans les façons de faire et a amené la population à se questionner sur les différentes options s'ouvrant à elle : Participation citoyenne, changement dans les modes de consommation, changement dans les modes de production, etc. (Theys, 2010).

Malgré tout, Theys, Brunel et Vivien finissent tous par dire que le développement durable, tel qu'il a été pensé par l'ONU à travers ces outils et rapports, n'a pas réussi à devenir la norme en tant que développement parce qu'il est non-contraignant pour les états, mais aussi, parce qu'on peut l'appliquer à différentes idéologies (Theys, 2010; Vivien, 2005, Brunel, 2009). Au final, « ... force est de constater que les dynamiques non durables se sont depuis vingt ans, en définitive, plutôt renforcés qu'elles n'ont été infléchis » (Theys, 2010, p.41).

Ce non-succès du développement durable sera discuté dans le prochain chapitre. Cependant, il nous permet de présenter une alternative au développement durable qui, nous l'avons dit, émerge depuis une vingtaine d'années : la décroissance. Les prochaines pages permettront d'établir les grandes lignes du concept.

3.2 Décroissance

Ce courant de pensée tire ses origines des travaux de Nicholas Georgescu-Roegen et de son ouvrage *The Entropy Law & Economics Process*. L'auteur démontre la relation existante entre la biodiversité et le développement économique en mettant en relation la thermodynamique (particulièrement la *Loi de l'Entropie*) et la science économique pour démontrer l'impact direct d'une croissance économique sur l'environnement et sa capacité de se régénérer. Pour lui, la seule façon d'arriver à assurer que les flux de ressources naturelles soient égaux à sa capacité de régénération, le développement doit viser une décroissance économique.

Dans le contexte de l'entropie, chaque action, de l'homme ou d'un organisme, voir tout processus dans la nature ne peut aboutir qu'à un déficit pour le système total. Non seulement l'entropie de l'environnement augmente avec chaque litre d'essence dans le réservoir de votre voiture, mais encore une part

substantielle de l'énergie libre contenue dans cette essence, au lieu d'actionner votre voiture, se traduira directement par un accroissement supplémentaire d'entropie. Aussi longtemps que les ressources alentour sont abondantes et d'un accès facile, il se peut que nous ne soucions guère de l'importance de cette perte supplémentaire. (Georgescu-Roegen, 2004, p.66)

3.2.1 L'idée générale de la décroissance

Pour y arriver, certains auteurs tels Latouche, Ariès, Mongeau, van den Bergh, Scheinder ont élaboré des typologies qui tournent tous autour des mêmes thèmes – la sobriété, un mode de vie simple, une économie locale, la démocratie participative et des modes de décisions venant de la base ainsi qu'un accès limité à la propriété privée. La question du travail et de la main d'œuvre est aussi présente dans les écrits faisant partie de notre corpus sur la décroissance et s'intéresse à des modes de travail basé sur la coopération, les échanges de services, les dons et une flexibilité dans les normes de travail. Celles-ci seront présentées plus bas. Un point reste central pour les objecteurs de croissance – ils plaident pour un changement drastique de normes, de valeurs et de lois en faveur d'un meilleur « capital social » et d'une population basée sur le bien-être physique et mental plutôt que de données économiques. Pour y arriver, ils proposent de réduire à la fois la consommation et la production de bien, et intégrer ces pratiques dans une réforme politique et institutionnelle. Comment? Les différentes typologies de la décroissance nous l'indiquent plus bas. D'ailleurs Schneider, Kallis et Martinez-Alier ont catégorisé ces typologies sous cinq différentes approches de la décroissance dans les ouvrages scientifiques. (Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010). Cette catégorisation est importante puisqu'elle permet de voir sous quel angle la décroissance est envisagée et, comme nous l'avons déjà mentionné, nous a servis afin d'élaborer notre corpus. Ces catégories sont explicitées dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Différentes approches de la décroissance dans la communauté scientifique
(Schneider, Kallis et Martinez-Alier, 2010)

Catégories	Approches
Les <i>culturalistes</i>	<p>Ils dénoncent la reproduction des modèles de développement actuel qui préconisent l'occidentalisation. Les auteurs comme Serge Latouche et Gilbert Rist en font partie. Le premier est décrit plus bas. Pour Rist, le modèle actuel de développement n'est pas à jour, car l'économie a été pensée comme une science mécanique alors qu'il doit prendre en compte ses externalités. Pour lui, les définitions du développement ne permettent pas d'être objectif dans l'atteinte de l'épanouissement ni de réellement expliquer l'objectif d'un projet. Il le définit d'ailleurs comme :</p> <p>« un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinée, à travers l'échange, à la demande solvable. » (Rist, 2001, chapitre 1, p.26-36)</p>
Les <i>démocratiques</i>	<p>Ils recherchent une plus grande participation citoyenne dans la prise de décision locale, mais aussi nationale en intégrant les systèmes les uns aux autres. Ces systèmes peuvent être, à titre d'exemple, les systèmes de production, d'éducation et/ou politique. Les auteurs comme Paul Ariès, André Gorz et Ivan Illich en font partie.</p>
Les <i>écologistes</i>	<p>Ils cherchent à préserver les milieux naturels et réduire au maximum l'impact des activités humaines sur la biodiversité. Ils luttent contre tous les impacts néfastes pour l'environnement. La plupart des auteurs partent de ces prémisses pour introduire le concept de décroissance. Nous pouvons aussi y inclure le concept d'écologie politique qui ce veut un mouvement qui allie les questions de l'environnement sous quatre principes : diversité, autorégulation, sagesse et équité (Jurdant, 1984, cité par Audet et coll., 2011). Nous devons faire une importante distinction entre environnementaliste et écologiste : l'écologisme se définit comme quelque chose de plus systémique qui prend en compte dans son idéologie beaucoup plus que la gestion environnementale (Roussopoulos, 1993)</p>
Les <i>représentants</i>	<p>Ils font la promotion d'un mode de vie alternatif basé sur la</p>

Catégories	Approches
<i>de mouvements pacifistes et/ou spirituels</i>	simplicité volontaire. Des auteurs comme Serge Mongeau en font partie. Pour lui, notre société de consommation nous aliène et nous devons vivre de façon à minimiser notre impact de nos gestes quotidiens sur l'environnement et la société.
<i>Les tenants de la bioéconomie</i>	Pour eux, l'économie locale, solidaire et équitable est possible à l'intérieur d'un modèle de développement sur la décroissance puisque les impacts négatifs sont internalisés dans les coûts de production de bien matérielle et au final dans le PIB. L'œuvre de Nicholas Georgescu-Roegen en est la fondation.

3.2.2 Serge Latouche

L'œuvre de Serge Latouche sur la décroissance dans la littérature française est incontournable. Il émet une critique sévère sur les modes de développement actuels y compris le développement durable qui, selon lui, ne fait qu'accentuer les inégalités sociales et environnementales en plus d'occidentaliser les pays du Sud. Pour lui, le développement basé sur la croissance économique « a été, est, et sera d'abord un déracinement » (Latouche, 2004, p.27). L'approche développementaliste est remplie de paradoxe et il faut plutôt se sortir de cette approche pour arriver à mettre fin aux inégalités sociales et environnementales (Latouche, 2004, 2006, 2010). Il propose un modèle de décroissance qui préconise une réglementation plus souple et flexible des normes de travail, des normes plus strictes des politiques environnementales pour limiter les impacts environnementaux, mais aussi dans le but d'encadrer à la fois la production industrielle de masse et la consommation incluant la réglementation sévère sur la publicité. Son modèle est en fait un cadre en huit étapes, souvent nommé comme « les 8R », qui permettrait d'arriver à une société de décroissance. Le tableau qui suit explicite son modèle.

Tableau 5 : Modèle des 8 R de Serge Latouche (Latouche, 2006)

Conditions	Descriptions
Réévaluer le système dans lequel on vit, notre définition collective de la réussite	Pour Latouche, il faut procéder à une « décolonisation de l'imaginaire » (Latouche, 2006, p.7). Celle-ci permettra de fabriquer de nouvelles représentations du monde et nous amènera aux étapes suivantes de reconceptualisation, de restructuration et de redistribution.
Reconceptualiser les modes d'échanges et l'économie	Il propose de ne plus fonder l'économie sur le capitalisme, mais plutôt l'utiliser comme outil pour éviter l'instabilité et l'incertitude qu'un changement d'économie apporterait. De passer d'un mode productiviste à une mode d'échanges à petite échelle.
restructurer les valeurs communes de la société vers des valeurs plus altruistes	
redistribuer de façon juste et équitable	La redistribution touche toutes les facettes de la société y compris les éléments de la nature, le travail, les revenus, mais aussi l'utilisation des sols et l'aménagement du territoire. Elle touche aussi toutes les classes de la société. La question de l'organisation du travail en fait une grande partie. Latouche propose de travailler moins pour permettre à plus d'accéder au marché de l'emploi, un nombre d'heures travaillées réduit ainsi qu'un « revenu de citoyenneté » minimum et maximum afin de permettre une vraie démocratie.
relocaliser	Pour Latouche, il faut préconiser la production et la consommation locale, mais aussi de donner plus de pouvoir politique au palier de gouvernance local. Il faut aussi encourager la participation citoyenne dans la prise de décision. Les systèmes économiques doivent aussi passer par le local, dans une économie de proximité : Banques locales, monnaies locales. Passer au local veut aussi dire promouvoir l'autoproduction et l'autogestion pour répondre aux besoins de la société (se nourrir, besoin énergétique, etc.). Évidemment, la question de l'aménagement du territoire est très importante dans cette relocalisation des systèmes.
réduire	Il faut chercher à réduire l'empreinte écologique en réduisant à la fois la consommation et la production. Cette réduction, pour l'individu, doit s'accompagner d'une meilleure qualité de vie au niveau de la santé physique et mentale et évidemment d'une

Conditions	Descriptions
	réduction au maximum du gaspillage. D'un point de vue commercial, la réduction permettra une gestion plus efficace de l'énergie (renouvelable ou non, toxique ou propre), des ressources naturelles, et au final réduiront les impacts environnementaux. La réduction passe aussi par le travail tel que mentionné dans l'activité redistribuer. Les heures de travail réduites permettent de réduire la production, mais aussi d'augmenter l'offre de travail. Il permet aussi « d'accroître le temps non contraint pour permettre l'épanouissement des citoyens dans la vie politique, privée, artistique... » (Latouche, 2006, p.235)
réutiliser recycler	L'idée est de penser la production de biens et produits en fonction de leur fin de vie, c'est-à-dire de trouver des moyens pour éviter le gaspillage, éviter une obsolescence programmée et penser aux fonctions réutilisables des produits. C'est aussi d'encourager la réparation et/ou la mise à niveau des produits avant leur fin de vie.

3.2.3 Paul Ariès

Pour Paul Ariès, cette décroissance peut se faire à trois niveaux : sur le plan individuel avec la simplicité volontaire qu'il définit comme « un mode de vie qui ne nuise pas (trop) aux autres socialement ou écologiquement. » (Ariès, 2009, p.15), sur le plan collectif avec ce qu'il appelle les « expérimentations collectives » où s'organisent les modes d'échanges alternatifs, l'agriculture paysanne ou encore les coopératives. Finalement, sur le plan politique préconisant plus de démocratie, de participation citoyenne et de politiques décentralisées, mais surtout qui régule le marché du travail en préconisant l'idée d'un revenu minimum et maximum (Ariès, 2009). Pour lui (et Latouche aussi), une société de décroissance serait aménagée dans ce qu'ils appellent les « villes lentes », modèle basé sur le concept du « Slow food » italien (Latouche, 2006; Ariès, 2009). « Ces villes lentes refusent le « hors-temps » comme le « hors-sol ». (Ariès, 2009, p.66). Elles sont donc caractérisées par des politiques de préservation du patrimoine et encouragent les transports actifs et

publics. Les villes lentes font la promotion des commerces de proximité et redonnent la ville aux citoyens en assurant l'accès à divers bâtiment et lieux publics (Ariès, 2009). Ce modèle de ville inclusive qui ne dépasse pas 60 000 habitants est présent dans plusieurs villes du monde. En effet, en juin 2016, l'organisation comptait plus de 250 villes représentant une trentaine de pays (CittaSlow, 2016). Pour y être membre, une ville doit s'engager à respecter une cinquantaine de critères tournant autour d'un mode de vie sain, respectueux des cultures, des traditions et des patrimoines locaux et d'un commerce local de proximité (CittaSlow, 2016).

3.2.4 Autre perspective de la décroissance

Les écrits de Latouche et Ariès sont importants dans la définition de la décroissance. Il se base sur des travaux comme ceux d'Illich et de Gorz publiés dans les années 1970. Leurs modèles remet en cause l'idée de croissance économique et de développement, cependant ne permet pas de comprendre comment mesurer la véritable équité sociale qui est attendue de la décroissance. C'est pourquoi les travaux de van den Bergh sont intéressants dans cette perspective. Même si les façons d'organiser notre société vers la décroissance sont reconnues dans la communauté scientifique qui préconise un tel développement, la faisabilité de celui-ci, basé au final sur le développement humain et le bien-être de celui-ci est difficilement mesurable (van den Bergh, 2011). Pour lui, la décroissance peut se faire si les politiques et gouvernements du monde s'orientent sur autre chose que le produit intérieur brut (PIB) pour mesurer le progrès social et la qualité de vie d'une société. C'est de voir le PIB non plus comme une mesure économique, mais comme un indicateur (van den Bergh, 2011). De plus, différentes normes devraient être mises en place pour réguler sévèrement différents aspects : politiques de prix, le marché,

l'environnement, les impacts environnementaux, la consommation, les normes du travail, etc. (van den Bergh, 2011).

3.3 Les indicateurs et la grille d'analyse

Rappelons-nous notre question de départ : Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une nouvelle réflexion du développement durable? Notre cadre théorique nous permet de construire un modèle d'analyse qui nous permettra dans le chapitre suivant de discuter de la question. Ce modèle d'analyse nous dit Campenhoudt et Quivy permet de guider le travail d'analyse à partir de concepts clairs et précis (Campenhoudt et Quivy, 2011). Nous inspirant de leurs exemples, nous avons choisi d'utiliser une grille comparative des concepts, similaires au concept opératoire isolé des auteurs, puisque nos deux concepts étudiés sont définis à partir d'écrits scientifiques. Nous avons les éléments nécessaires pour déterminer quels en sont les dimensions et indicateurs étudiés : « Pour construire le concept opératoire isolé, on part des indicateurs que le réel présente, on sélectionne, on regroupe ou on combine. » (Campenhoudt et Quivy, 2011, p.126).

Les dimensions que nous utiliserons dans ce travail de recherche nous permettront de comparer les deux modèles de développement sous divers indicateurs. La recension des écrits nous amène sur divers sujets récurrents et c'est pourquoi ils ont été choisis. Plus bas, vous trouverez la liste de ces dimensions.

- **Économie** : On retrouve dans les textes scientifiques, autant sur la décroissance que sur le développement durable, un questionnement sur le modèle économique actuel, et comment il peut évoluer pour faciliter le

développement durable et/ou la décroissance. Dans le cadre de ce travail, deux éléments nous intéresseront : l'approche développementaliste et le type d'économie préconisés.

- **Environnement** : Les deux modèles ont été développés en fonction d'une problématique environnementale et de l'exploitation des ressources non renouvelables. La littérature étudiée nous amène sur des sujets qui peuvent être rassemblés sous deux indicateurs soit la gestion des ressources naturelles ainsi que la vulnérabilité écologique.
- **Social** : Même si les deux modèles ont comme fondation une problématique environnementale, ils cherchent à donner une meilleure qualité de vie à la société. La dimension qui porte sur le social nous permettra de voir comment les deux modèles peuvent améliorer la qualité de vie des populations et discutera aussi de la question du revenu et de l'emploi.
- **Gouvernance et démocratie** : dans la littérature, les auteurs se penchent sur la question du rôle de l'état pour combler les inégalités sociales, mais aussi afin de mettre en œuvre, à l'aide de politiques publiques et de lois, un type de développement préconisé. Nous nous intéresserons ici à l'apport des parties prenantes dans les dispositifs de prises de décisions
- **Aménagement du territoire** : La question de l'aménagement du territoire est importante, car les deux modèles de développement s'intéressent à la question du territoire et de ses limites. Grâce à notre recension des écrits, nous tenterons donc de répondre à la question suivante : comment aménager le territoire pour faciliter un développement durable ou une décroissance?

Les indicateurs seront donc analysés dans une grille d'analyse qui permettra d'opérationnaliser notre travail de recherche, mais aussi de comparer les deux modèles. Cette comparaison nous amènera à réfléchir sur la question de départ : Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une

nouvelle réflexion du développement durable?

Figure 2 : Grille d'analyse

DIMENSION	Indicateurs	DÉVELOPPEMENT DURABLE	DÉCROISSANCE
ÉCONOMIE	Vision du développement	Basé sur le développement économique	Perspective non développementaliste basée sur le bien-être de l'humain
	Type d'économie	Libéral; capitalisme; productivisme	Sortie de la croissance économique absolue; basé sur une économie locale; économie alternative et de proximité
ENVIRONNEMENT	Gestion des ressources naturelles	Maintenir les stocks naturels; Utilisation des énergies renouvelable	Produire moins pour assurer un stock des ressources naturelles continues; Utilisation des énergies renouvelable
	Vulnérabilité écologique	Réduction de la pollution pour maintenir une qualité de vie	Réduction de la production pour maintenir les stocks naturels
SOCIAL	Qualité de vie	Augmenter/Maintenir une qualité de vie à l'occidentale; Enrayer la pauvreté; Accès à des services d'éducatons et de santé;	Vivre dans la sobriété conviviale; Partage des aptitudes de base
	Revenu	Accès à l'emploi	Revenu minimum et maximum
DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE	—	Inclusion de toutes les parties prenantes dans la prise de décision; Participation citoyenne	Mode d'autogestion, participation citoyenne

DIMENSION	Indicateurs	DÉVELOPPEMENT DURABLE	DÉCROISSANCE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	—	Densification du territoire pour maximiser l'utilisation du territoire et ainsi réduire l'impact environnemental	Aménager pour favoriser les commerces de proximité, le respect du patrimoine et le transport actif (marche, vélo, etc.); Aménagement d'espace public sous diverses formes.

CHAPITRE IV — DISCUSSION

Le chapitre précédent nous a permis de préciser les balises sur deux concepts : celui du développement durable et celui de la décroissance. La prochaine partie mettra en relation les divers indicateurs et composantes de notre grille comparative opérationnelle. Cette mise en relation permettra de répondre à notre question de recherche que nous nous permettons de rappeler ci-dessous :

Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une nouvelle réflexion du développement durable?

Ce chapitre permettra de voir comment les dimensions choisies du développement durable (économiques, environnementales, sociales, gouvernance et participation citoyenne ainsi que l'aménagement du territoire) peuvent intégrer des notions étroitement liées à la décroissance. Pour ce faire, nous reprendrons chacun des indicateurs et discuterons de l'intégration d'une vision de décroissance dans l'approche de développement durable pour finalement arriver à une nouvelle grille opérationnelle du développement durable. Nous concluons cette partie avec les potentielles embuches que cette nouvelle vision pourrait subir dans une future implantation.

4.1 Économie

Nous avons vu dans le Chapitre III que le développement durable s'insère dans un modèle économique principalement basé sur la croissance économique et le capitalisme. La croissance économique est calculée principalement par le produit

intérieur brut (PIB) d'une nation. Pour Stanford, une économie est « adéquate », pour reprendre ses mots, lorsque sept objectifs sont atteints (Stanford, 2011). Pour lui, ce sont les membres de la société qui établissent ces objectifs. Ceux-ci sont (Stanford, 2011) :

- La prospérité, qui repose sur un équilibre entre consommations, loisirs et l'utilisation des services publics;
- La sécurité, qui se définit par la stabilité de répondre aux besoins de la population;
- L'innovation, qu'on associe souvent au progrès technique afin d'améliorer les processus de production;
- La liberté de choix;
- L'égalité dans le travail, mais aussi dans les services offerts pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres
- La réduction des impacts environnementaux; dans l'objectif de produire de façon durable;
- La démocratie et la responsabilité; où la sphère privée se doit d'être responsable de ses actions.

Il finit par dire que l'économie actuelle est efficace que sur certains objectifs, mais que la croissance économique ne parvient pas à tous les rencontrer ni à être traduit justement dans le calcul du PIB (Stanford, 2011; van den Berg, 2009). La question du développement est donc ici très importante. Stanford propose de mettre en place des structures et des moyens afin de favoriser la croissance économique tels l'accumulation des capitaux (comme la main-d'œuvre, les ressources; etc.), la restructuration de l'économie et la stabilité politique (Stanford, 2011). Or, nos recherches démontrent que même si on recrée les conditions économiques, sous forme d'aides financières internationales par exemple, dans les pays où l'économie n'est pas avancée ni diversifiée, ceux-ci ont, au final, été maintenus dans la pauvreté (Stanford, 2011; PovertyInc., 2014) ou au mieux, ont pu se sortir de la pauvreté, mais

restent encore vulnérables aux marchés et aux crises financières (Brunel, 2004). De plus, comme le mentionne van der Bergh en citant Weitzman, des études menées sur le bien-être de la société ont démontré que l'accroissement du PIB n'est pas en corrélation avec la croissance du bien-être de la population (van den Bergh, 2009). Nous y reviendrons d'ailleurs dans la section Social de ce chapitre. Rappelons que les objectifs du développement durable de l'ONU, cités au chapitre précédent, visent à, entre autres, enrayer la pauvreté sous toutes ses formes (ONU, 2015). Si la croissance absolue du PIB démontre que certaines populations restent encore vulnérables, comment envisager l'économie dans une nouvelle définition du développement durable?

Les gens qui préconisent la décroissance pourraient avoir une réponse intéressante. Nous utiliserons d'ailleurs les travaux des objecteurs de croissances qui se trouvent dans la catégorie *Les tenants de la bioéconomie*, mais aussi ceux de la catégorie *Les culturalistes*, pour illustrer comment ils pourraient influencer une nouvelle réflexion sur le type d'économie. D'abord, nous avons vu que pour eux, l'économie ne devrait pas être orientée vers la croissance absolue du PIB, plutôt sur des échanges qui permettraient l'*empowerment* d'une société. Cet *empowerment*, nous disent les objecteurs de croissance, passe par un développement endogène des communautés (Latouche, 2004, 2006, 2010; Vivien, 2005; Ariès, 2009; Duverger, 2013). Le développement endogène signifie un développement par et pour une population locale dans le but de se développer et où « chaque communauté définit par elle-même un projet social global qui apparaisse comme son propre style de développement » (Sach cité par Vivien, 2005, p.87). Cette vision est d'ailleurs précurseur du mouvement de l'écodéveloppement de Sach qui était la fondation du développement durable, tel que vu dans le Chapitre III. Ce développement endogène préconise des modes d'échanges de proximité et des modes de production à petite échelle dans le but de produire des biens de consommation pour la population immédiate. Prenons, à titre d'exemple, ce que Latouche propose afin d'arriver à ce

type de développement. L'auteur précise qu'en facilitant la mise sur pied d'organisations à but non lucratif, des coopératives et des modèles d'échanges locaux comme le *Local Exchange Trade System*, ou encore les banques de temps d'emploi, un développement basé sur une approche *bottom-up* serait réalisable (Latouche, 2006). D'ailleurs pour lui, « la mise en œuvre des alternatives concrètes pour sortir de l'impasse du développement se produit d'abord localement. » (Latouche, 2006, p.203). La question du local sera discutée dans la section 4.4 Aménagement du territoire.

Nous constatons, suite à nos lectures sur la décroissance présentées au chapitre III, que deux éléments doivent être considérés dans cette sphère économique : celui de l'évaluation de la durabilité dans la chaîne de production et celui de l'analyse du cycle de vie. Le premier s'intéresse aux impacts environnementaux et sociaux d'une chaîne de production, tandis que l'analyse du cycle de vie prend en compte non seulement les impacts au niveau de la production – mais de l'extraction jusqu'à la fin de vie d'un bien ou service. Elle évalue, à titre d'exemple, les ressources utilisées, la main d'œuvre (quantité, équitable, etc.), l'emballage, l'obsolescence prévue (en terme de temps, de qualité, etc.) et les options offertes une fois le produit utilisé (réparation, mise à jour, enfouissement, recyclage, compostage, etc.)

L'évaluation de la durabilité pourrait avoir comme modèle *l'Évaluation stratégique de la soutenabilité*, qui selon Revéret, s'applique très bien au secteur industriel et permet d'obtenir des résultats concrets et quantifiables par rapport aux impacts sociaux et environnementaux (Revéret, 2012). Cette évaluation stratégique peut aussi s'appliquer au projet de sociétés et permettrait entre autres de mesurer la soutenabilité faible ou forte d'un projet ou de la production d'un bien. Nous reviendrons sur cette notion dans l'indicateur de l'environnement.

L'analyse du cycle de vie permet aussi d'évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques en intégrant à la fois les analyses des coûts et des bénéfices, d'impacts environnementaux et sociaux à toutes les étapes du cycle de vie de toute une chaîne de production. L'analyse environnementale du cycle de vie est encadrée par la norme ISO 14040 et ISO 14044 (Revéret, 2012; ISO 14040), tandis que l'analyse coût/bénéfice est encadrée par des normes comptables (Revéret, 2012). L'analyse du cycle de vie permet une vision à long terme et holistique des impacts, mais aussi du processus de production.

Nous croyons que ces deux types d'évaluation permettraient d'assurer une internalisation des coûts à la fois de production, mais aussi des impacts sociaux et environnementaux (évaluer par l'évaluation de la durabilité, mentionnée plus haut) dans les prix. L'internalisation des coûts est d'ailleurs préconisée par les tenants de la décroissance. En effet, van den Bergh les définit comme des « *externalities* » c'est à dire des coûts qui ne sont présentement pas pris en compte dans les coûts de production :

The notion of externality merely conveys the idea that human interactions or interdependencies extend beyond formal markets characterized by prices and exchange. The presence of an externality means that someone's (a victim's) utility or production (co)depends on factors that are not under his/her control, but are decided by other humans or organizations (« polluters »). (van den Bergh, 2010, p.2048)

Nous estimons qu'en internalisant ces coûts, une véritable vision globale des impacts environnementaux et sociaux se formerait dans l'esprit des producteurs, importateurs et au final des consommateurs.

Nous avons vu au chapitre III que les protagonistes du développement durable s'intéressent de plus en plus à une nouvelle économie : l'économie circulaire. Celle-ci

est défini comme étant une façon d’allonger le cycle de vie de produit dans le système économique et d’assurer une gestion efficace des déchets en assurant un bouclage : la fin de vie d’un déchet, devenant le berceau d’un nouveau. D’ailleurs, *l’Institut de l’économie circulaire* le définit comme étant une nouvelle façon de concevoir, de produire et de consommer en faisant la promotion de la réparation, la réutilisation et le recyclage des matières en fin de vie (IEC; <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>). On parle de circularité en opposition à l’économie linéaire qui se veut une chaîne de production allant de l’extraction jusqu’au déchet (IEC; <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>; Lanoie et Normandin, 2015). Lanoie et Normandin proposent une définition de l’économie circulaire que nous nous permettons de citer ci-dessous :

Le modèle de l’économie circulaire vise à maximiser la productivité des ressources déjà en circulation sur le marché de manière à réduire l’extraction en amont, à éliminer l’enfouissement en aval et à diminuer de manière significative la consommation des ressources par habitant. (Lanoie et Normandin, 2015, p. 93)

Dans une telle économie, nous estimons que l’analyse du cycle de vie ainsi que l’évaluation de la durabilité serait envisageable puisqu’elle doit, de facto, prendre en compte la gestion de la production, mais aussi l’utilisation efficace et optimale des ressources. Une économie circulaire pourrait amener les entreprises à innover dans l’extraction, la production et l’utilisation de ressources. Elle permettrait aussi, comme nous dit Latouche en citant Lester Brown, de développer de nouveaux types d’emploi relié à cette nouvelle façon de produire (Latouche, 2006). La question de l’emploi sera d’ailleurs discutée davantage dans l’indicateur Social du développement durable.

Les objecteurs de croissance prônent un renversement de la courbe de croissance, est-ce que le calcul du PIB serait donc encore possible à partir d’une telle approche économique? Ce calcul, nous dit van den Bergh, est considéré comme une mesure

économique qui n'inclut pas à titre d'exemple les échanges informels à l'extérieur d'un marché (van den Bergh, 2009, 2010). L'économie circulaire, l'analyse du cycle de vie ainsi que l'évaluation de la durabilité pourraient-elles le mesurer adéquatement? Nos lectures ne nous ont pas amené sur cette piste, cependant, van den Berg nous dit qu'en étant moins attentives à la croissance du PIB, les politiques environnementales et sociales deviendraient plus rigoureuses en les mettant aux profits de la population et non aux profits de la croissance économique (van den Berg, 2009, 2010).

Pour terminer cette section, les écrits proposent que l'économie dans une nouvelle aire du développement durable devrait être à la fois endogène, circulaire et réguler dans le but de réduire les impacts environnementaux et sociaux. Le PIB reste un élément important à mesurer et nous verrons dans la prochaine section comment les préconisateurs de la décroissance proposent de l'adapter. La plupart des écrits sur le développement durable et la décroissance insistent sur la nécessité que les échanges et activités économiques favorisent le partage de la richesse et l'utilisation des services et des biens publics, en assurant que toutes les externalités (économiques, sociales et environnementales) soient incluses dans ce calcul à travers des analyses tel celui du cycle de vie et de la durabilité. Dans une telle perspective, est-ce qu'un tel modèle permettrait d'atteindre les sept objectifs de Stanford? Il nous faudrait étudier la question davantage, cependant, nous estimons qu'une telle approche permettrait de répondre de façon positive à ceux-ci.

4.2 Social

Comme nous l'avons déjà mentionné, le calcul du PIB ne traduit pas réellement le niveau de qualité de vie d'une population, mais plutôt une estimation des coûts/bénéfices de la population sans savoir les réels impacts de ceux-ci :

Since status is a very scarce good, increases in relative income come down to a zero-sum game: what one individual gains, other lose – with no sure rise of social welfare. (van den Bergh, 2009, p.541)

van den Bergh propose à la fois de modifier le calcul du PIB afin d'inclure des éléments qui le rendraient plus juste au niveau de la « mesure sociale » et des impacts environnementaux, mais aussi d'assurer que les indicateurs de succès des politiques publiques ne se focalisent pas sur l'augmentation du PIB en soit, mais plutôt sur le bien-être humain (van den Bergh, 2009, 2010). Dans une perspective de développement durable 2.0, quels seraient ces autres indicateurs?

Les préconisateurs de la décroissance parlent d'un mode de vie sobre, cependant ne répondent pas réellement à la question sur les indicateurs sociales ni comment définir un niveau de qualité de vie acceptable. Cependant quelques pistes sont intéressantes à analyser. Les travaux qui se trouvent dans les catégories *Les culturalistes* et *Les représentants de mouvements pacifistes et/ou spirituels* nous seront utiles dans cette section.

Intéressons-nous d'abord à la question du travail et du revenu. Latouche et Ariès, se basant sur les écrits de Gorz, proposent tous les deux d'instituer un revenu minimum et maximum afin d'assurer un partage de la richesse pour tous les membres de la société (Latouche, 2006; Ariès, 2009; Gollain, 2014). Non seulement ils proposent une nouvelle façon de penser la rémunération, ils proposent aussi une réduction du

temps de travail. Ce temps de travail réduit, nous dit Latouche en citant Gorz, sera bénéfique au niveau de l'individu, car il jouira d'une diversification dans son travail et d'une organisation du temps moins contraignante (Latouche citant Gorz, 2006). Dans une perspective de production, la réduction du temps de travail permettrait une production plus efficace, mais qui au final demanderait moins de ressources grâce au progrès technique et à l'innovation (Latouche citant Gorz, 2006; Gollain, 2014). Pour eux, ces activités de productions devraient viser la richesse collective et non la valeur marchande. Comment?

en mettant à profit..., l'efficacité qui découle de la fonctionnalité de l'hétéronomie du travail. Autrement dit par la socialisation, la planification et la production la plus efficace possible du nécessaire. (Gollain présente Gorz, 2010, p.37)

Cette façon de penser le travail pourrait, entre autres, répondre à certains objectifs du développement durable fixé par l'ONU qui vise à assurer, rappelons-le, un marché de l'emploi équitable et sécuritaire (ONU, 2015).

Pour les objecteurs de croissance, le niveau de qualité de vie passe aussi par les gestes de l'individu au quotidien. Nous nous intéressons ici spécifiquement aux travaux sur la décroissance qui se trouvent dans la catégorie *Les représentants de mouvements pacifistes et/ou spirituels*. Ariès, Latouche, Gorz et j'en passe, parle d'un mode de vie sobre inspiré des écrits de Yvan Illich. Cet auteur des années 1970 prônait une société « conviviale » « qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative, à l'aide d'outils moins contrôlables par autrui » (Illich, p.1973). Inspiré par ceux-ci, Serge Mongeau s'intéresse au concept de simplicité volontaire comme mode de vie. Celui-ci propose, pour arriver à ce mode de vie sobre, de développer des habiletés de base (la couture, la cuisine, le jardinage, etc.), de vivre localement, c'est-à-dire de consommer de façon raisonnable, responsable et évidemment au niveau local (Mongeau, 2014). La simplicité volontaire, nous dit

Mongeau, peut s'effectuer dans divers champs d'actions passant de l'agriculture, aux transports et à l'engagement politique (Mongeau, 2014).

Dans une perspective de développement durable, un mode de vie basé sur la simplicité volontaire est envisageable. Celui-ci permet de revoir notre approche à la consommation, le partage des savoirs intergénérationnels dans le but de permettre aux générations de répondre à leurs besoins futurs, mais encourage aussi une économie locale forte et permet de repenser nos actions et nos choix de vie. Cependant, est-ce que le simple fait de revoir nos habitudes de vie, de consommation et nos relations avec les autres et la nature est suffisant pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux et à ramener un équilibre social dans nos sociétés? Les écrits sur la décroissance restent trop dans l'idéologie et ne permettent malheureusement pas de répondre à la question. Ils ne permettent pas non plus de voir comment les autres problématiques qui ont aussi un impact sur les diverses crises doivent être résolues. Ces problématiques peuvent être par exemple : la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation et à la santé, le racisme, les minorités, etc. Est-ce que le fait de vivre simplement à l'échelle mondiale répondrait aux crises sociales?

Chose certaine, un mode de vie simple réduit certainement un impact environnemental et doit tout de même être promu. De plus, le fait de vivre simplement et sobrement permettrait de répondre indirectement à certains objectifs du développement durable de consommation, production et d'exploitation responsable des ressources (ONU, 2015) entre autres. Cependant, la littérature sur la décroissance démontre qu'une grande lacune existe par rapport aux indicateurs mesurables du « social » et ne nous permettent malheureusement pas d'aller plus loin dans notre analyse.

4.3 Gouvernance et participation citoyenne

Le développement durable a comme mission d'engager toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel d'un projet de société. C'est d'ailleurs l'objectif 17 des Objectifs de développement durable du PNUD : « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser » (ONU, 2015). Ces parties prenantes ont été définies dans le Programme Action 21 de l'ONU, guide définissant les éléments pour l'élaboration d'un A21L. Celles-ci font partie du domaine privé, de la sphère publique, du communautaire, des organisations à but non lucratif et/ou non gouvernemental et même de la population civile (ONU, <http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action0.htm>). Comme l'explique Ivanova, les trois sphères qui influencent le développement durable sont guidées par des instances internationales qui définissent les sphères de l'économie (Banque mondiale par exemple), du social (le PNUD en outre) et de l'environnement (en occurrence, le PNUE) (Ivanova, 2005). Chacune des sphères est régulée de façons différentes, certaines étant plus influentes que d'autres (Ivanova, 2005). Si, au niveau international, les différentes instances qui régulent et/ou influencent les sphères du développement durable ne sont pas coordonnées, nous pouvons imaginer que la traduction de ces politiques en silo au niveau national peut être conflictuelle et ainsi privilégier certaines sphères au détriment des autres au niveau de la gouvernance (Ivanova, 2005). Qu'en est-il de la gouvernance locale? Comme nous l'avons mentionné, l'idée d'une version 2.0 du développement durable passe nécessairement par le palier de gouvernance locale et régionale. Le processus décisionnel dépendra du modèle démocratique et de la structure de la gouvernance en place. D'ailleurs, les auteurs du développement durable et de la décroissance (toutes catégories confondues) sont en accord sur un point : le modèle de démocratie, plutôt représentatif, ne permet pas d'assurer une véritable cohésion de ces parties prenantes. Comme nous l'avons vu au chapitre III, le développement durable prône une croissance économique alors que la décroissance cherche un développement basé sur

l'humain. Est-ce que les modes de gouvernance et de participation citoyenne seraient alors différents? Pas nécessairement. La littérature sur le sujet nous démontre que c'est plutôt sur la priorité donnée aux différents acteurs qui doit être prise en compte et moins d'importance aux dispositifs de démocratie en tant que telle. Theys nous indique que le développement durable doit, en outre, penser le développement pour les populations vulnérables (Theys, 2010) et la démocratie participative permet un processus décisionnel par et pour la population en assurant que la voix des minorités soit entendue (Küpçü, 2005). De plus, les citoyens ont une compétence qui ne se traduit pas nécessairement chez les experts ni les technocrates : la connaissance de leur territoire et de leurs problématiques (Tulpin, 2013).

Ceci étant dit, les écrits démontrent que les dispositifs de gouvernance doivent être adaptés à la population et que le processus décisionnel ait comme objectif le bien commun. Cette représentation peut se faire sous diverses formes, passant de la représentation par secteur à la sélection par tirage au sort (Bherer, 2006). Tout comme la représentation, les dispositifs de participation peuvent être divers : référendum, consultation publique, budget participatif, enquête publique, etc. Ces dispositifs doivent assurer un accès transparent à l'information, des règles concernant le débat et la prise de parole, une période de délibération adéquate entre les parties prenantes, l'élaboration et la mise en œuvre des décisions (Talpin, 2008), ainsi que l'évaluation des effets de cette décision (Gaudin, 2010). Il est important de noter, selon Talpin, qu'un participant évolue et que son niveau de participation peut changer au cours des expériences de participation (Talpin, 2008).

La littérature sur la participation citoyenne nous indique aussi que le taux de participation dépend de deux éléments : le véritable pouvoir des participants, mais aussi l'importance du conflit à résoudre (Neveu, 2011; Talpin, 2013). Les dispositifs peuvent alors servir à une prise de décision pour un projet commun ou bien au contraire, affaiblir les relations interparticipants et les systèmes de démocratie

participative. Faudrait-il alors institutionnaliser les démarches de démocratie participative? Neveu nous met en garde sur une telle approche :

On pourrait multiplier à l'infini de tels exemples de transfert des luttes urbaines vers divers dispositifs participatifs institués; mais une très grande majorité d'analystes soulignent, en même temps que ce mouvement d'intégration institutionnelle, soit une défection des associations et des groupes les plus radicaux, soit un processus de dépolitisation progressive des pratiques ainsi engagées (Neveu, 2011, p.191).

L'autogestion serait-elle une réponse à ce mode de gouvernance? Des auteurs qui se trouvent dans la catégorie *Les démocratiques*, comme Ariès et Latouche proposent, s'inspirant des travaux de Gorz et de Castoriadis dans les années 1970, « de coordonner la protestation sociale avec la protestation écologique... avec toutes les initiatives associatives qui vont dans le sens d'une revitalisation du local,... pour déboucher, à terme, sur une société autonome participant à la décroissance conviviale. » (Latouche, 2006, p.211). Les textes d'Ariès et de Latouche discutent davantage d'autonomie de la société alors que ceux de Gorz d'autogestion, cependant nous ne faisons pas de distinction, tout comme Duverger, entre les termes « autonome » et « autogestion » (Duverger, 2013).

Pour eux, cette autonomie s'instaure à deux niveaux, soit au niveau collectif où la société est maître de ses décisions en tant qu'ensemble et non pas hétéronome où seulement une classe sélecte détermine (le politique, la sphère privée, les lobbys, etc.) les choix de la société (Duverger, 2013). Le niveau individuel est tout aussi important, car l'autogestion donne davantage de responsabilités aux citoyens et permet une redéfinition des relations interindividus (Duverger, 2013). Cette autonomie individuelle passe d'ailleurs par un mode de vie inspiré de la simplicité volontaire explicité précédemment (Ariès, 2006; Mongeau, 2014). Au niveau collectif, l'autogestion se caractérise par une société transparente où l'accès et le partage de l'information sont primordiaux (Duverger, 2013). Elle se caractérise aussi

par la diversité (des opinions, des différences), l'égalité entre ses diversités et finalement suppose une société organisée pour l'humain et non pour la productivité (Duverger, 2013). La société autonome ou autogérée, faciliterait une organisation du travail différencié tel qu'explicité dans l'indicateur Social où l'objectif serait de répondre aux besoins de l'humain et d'arriver au projet de société, et non pas à l'ultime objectif de croissance. Cette façon de concevoir la gouvernance s'insère dans une logique du « local ». À la lecture des ouvrages de Latouche et d'Ariès (et Gorz), ce sont de véritables cas où l'autogestion a pris la route de l'officialisation qui manquent. Si ce modèle de démocratie est réellement viable, pourquoi n'en voit-on pas plus d'exemples? Pourquoi la littérature sur le sujet est-elle faible?

Alors, quel type de gouvernance et de démocratie serait le plus approprié dans une nouvelle version du développement durable? Serait-il juste et efficace de transférer la responsabilité entière de la gouvernance aux citoyens? Tulpin nous a démontré que les exemples de projets de démocratie participative présentent un faible taux de participations ce qui indique peut-être que la population ne veut pas accepter cette responsabilité ou bien n'a pas le sentiment d'y apporter quelque chose de concret (Talpin, 2013). Toutefois, il est important d'investir dans l'éducation et la promotion d'une telle démocratie, afin de respecter le processus évolutif où les normes, les règles et les échanges des dispositifs de participation citoyenne doivent être appris (Talpin, 2008, 2013) et transmis aux prochaines générations.

4.4 Aménagement du territoire

Les trois premiers indicateurs nous ont donné des hypothèses sur comment s'imaginer le monde dans une nouvelle approche de développement durable. Ce prochain indicateur nous donnera quelques pistes de réflexion sur comment

s'approprier le territoire et comment l'aménager pour faciliter la mise en œuvre des différentes facettes explicitées plus haut.

Le territoire est essentiel à une nouvelle définition du développement durable (Theys; 2014). L'approche territoriale prend son sens dans la responsabilité qu'il a de mettre en relation les différents acteurs du développement, mais aussi de gérer les inégalités sociales et environnementales présentes sur ce dit territoire (Villalba et Zaccà; 2007). Ces inégalités se rapportent au territoire en considérant à la fois l'accès aux biens et services publics, mais aussi aux ressources inégales de celui-ci; les risques et nuisances et finalement les influences politiques qu'il en dégage (Laigle et Oehler cité par Villalba et Zaccà; 2007; p.3). L'aménagement et le développement durable sont donc étroitement liés, car ils s'appliquent au même niveau d'actions, le local (Jepson, 2001).

La planification dans une vision de développement durable se focalise sur les trois piliers du développement durable :

La notion d'intégration est au cœur du concept de développement durable qui renvoie justement à l'idée de concilier les dimensions écologiques, sociales et économiques du développement, de même qu'à articuler les échelles territoriales (du local au global) et temporelles (du court au long terme). (Gauthier, 2005, p.59)

Cette intégration a été prévue par l'ONU en élaborant le cadre de travail de l'A21L dont nous avons déjà discuté abondamment dans ces pages. Cependant d'autres courants de planification ont aussi pris naissance dans la foulée de la popularisation du concept de développement durable. Nous retrouvons dans ces courants deux approches : celle de soutenabilité forte, où on agit dans les limites de la Terre; ou encore celle d'une soutenabilité faible, où plutôt les modèles d'aménagement sont conçus pour en tirer le maximum des ressources de celle-ci (Brunel, 2004; Guay,

2005). Ce concept a d'ailleurs été explicité dans le Chapitre III par Brunel et nous y reviendrons à la section 4.5 de ce chapitre. Cependant l'aménagement du territoire aura un impact sur la façon dont on l'utilise et on l'exploite. Les prochaines lignes démontreront différentes typologies d'aménagement qui s'encadre dans une vision de développement durable. Nous verrons par la suite comment les écrits sur la décroissance envisagent l'aménagement pour favoriser la décroissance.

4.4.1 Développement durable

Pour Gauthier, la planification passe essentiellement par la gestion intégrée de l'environnement qu'il définit comme « ... une approche stratégique et interactive qui vise à faire en sorte qu'une multitude de besoins et de valeurs soient pris en compte dans le processus décisionnel. » (Gauthier, 2005). Dans cette perspective, la question de la participation citoyenne est essentielle. Cette vision met à l'avant-plan la concertation des acteurs en les impliquant dans cette gestion intégrée. Quatre dimensions font partie de ce type de planification : 1) une dimension holistique, du à la vue d'ensemble qu'il bénéficie; 2) une dimension systémique, car il s'intéresse aux relations existantes entre les différents éléments de l'environnement; 3) une dimension stratégique, dans l'idée que les décisions prises par les acteurs sont prises dans le but d'améliorer les impacts de leurs actions sur l'environnement; et 4) une dimension orientée vers l'action, qui se focalise davantage sur les procédures et les moyens pour arriver à mettre en œuvre la planification (Gauthier, 2005).

D'autres comme Sénécal, Reyburn et Poitras définissent la ville durable comme un

habitat compact, de grande mixité fonctionnelle, praticable à pied ou en vélo, marqué par des expériences d'urbanisme végétal... et d'une grille de rues axiales pour la circulation des transits et des culs-de-sac pour les unités

résidentielles... comprenant des logements abordables. (Sénécal, Reyburn et Poitras, 2005, p.72)

Cette vision de planification intégrée se résume dans des courants comme le *Smart growth* et le *Nouvel urbanisme*. Inspiré par Sénécal, Reyburn et Poitras ainsi que Ouellet, le tableau suivant explicite brièvement les caractéristiques de ces deux modèles.

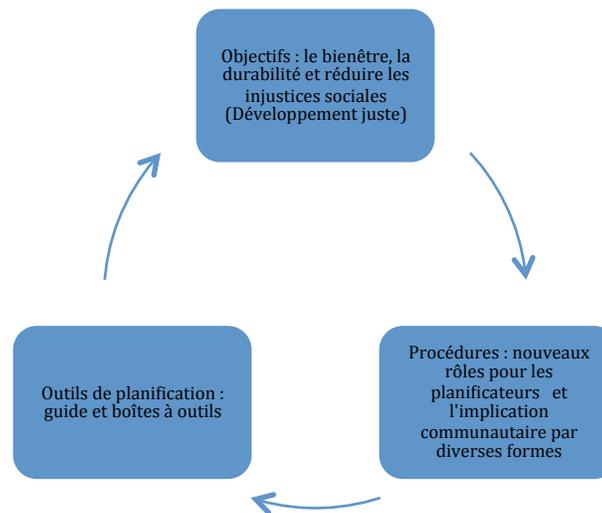
Tableau 6 : Smart Growth et le Nouvel Urbanisme

	Smarth Growth	Nouvel Urbanisme
Définition	« Série de principes d'aménagement et de développement qui visent essentiellement la préservation des ressources... ainsi que la réduction de la ségrégation spatiale... par la priorité donnée au développement urbain... » (Ouellet, 2006, p.67)	Mouvement associé au <i>Congress for the New Urbanism</i> dont la convivialité, la gestion du transport et la promotion de la participation citoyenne sont les principaux éléments. Deux courants y sont associés : l'esthétisme à l'est des États-Unis et l'environnementalisme à l'ouest des États-Unis.
Niveau décisionnel	État et région	Local et supra-local. Deux formes urbaines compactes s'y dégagent : la métropole et la petite et moyenne ville compacte. La première est caractérisée par la concentration des activités à l'intérieur du pôle urbain alors que la deuxième est polyfonctionnelle et jouit d'un système urbain décentralisé.
Type de projets	Gestion de l'urbanisation	Nouveaux projets urbains en périphérie et plus récemment la revitalisation des vieux quartiers
Mise en œuvre	Caractère global	Mouvement exclusif
Critiques	Lois souvent trop vagues ou permissives pour une véritable culture locale d'aménagement basé sur le Smart Growth	Le mouvement reprend de vieux concepts d'urbanisme et de planification d'avant-guerre.

		Favorise le déplacement par la voiture puisque que ce concentre dans les nouveaux quartiers périurbains.
		Ne favorise pas la mixité sociale.

Yvonne Rydin dresse aussi une critique des modèles d'aménagement basée sur la croissance économique et propose un modèle qu'elle nomme le *développement juste* (Just Sustainability). Celui-ci propose aussi un aménagement où les outils de planification et les modes d'opérations sont basés principalement sur la participation citoyenne, l'atteinte du bien-être des citoyens par des bénéfices sociaux et l'appropriation des espaces publics. Son modèle se rapproche aussi du développement durable à l'exception que la sphère économique n'est pas pris en compte dans ce modèle. La figure qui suit illustre la logique du modèle de Rydin :

Figure 3 : logique du modèle de Rydin (Rydin, 2013, p.113)

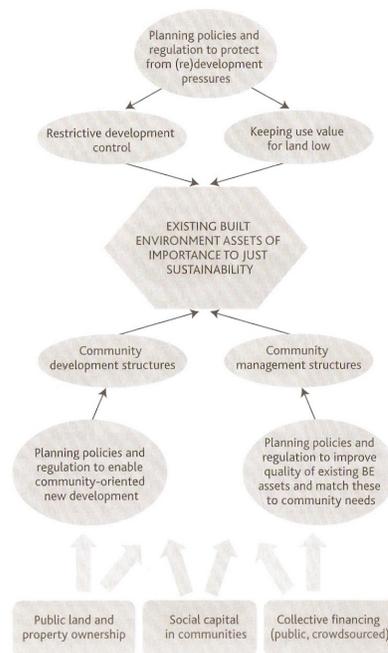


L'aménagement de l'environnement bâti et la réhabilitation des quartiers déjà existants dans le but de protéger d'abord les communautés qui y vivent seront visés

dans le modèle de planification de Rydin. L'accès à la propriété et à l'utilisation des terrains se fait dans un objectif de réduction des impacts environnementaux et des inégalités sociales (Rydin, 2013). Ceci peut se faire entre autres avec la rénovation des bâtiments existants en les rendant moins énergivores et en rendant les quartiers plus attrayants – à la fois pour les citoyens, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises qui desservent ces mêmes citoyens. L'aménagement, dans cette optique, privilégie le commerce de proximité et encourage une économie locale. Le modèle de Rydin prend aussi en compte la problématique des propriétés privées et des lotissements vacants qui empêche ou aliène les citoyens locaux de leurs droits à l'espace. Pour y arriver, les outils de planifications actuels, tel les plans d'aménagement et les lois concernant le zonage et la propriété privée doivent être adaptés en fonction de cette vision humaine de l'aménagement. La figure suivante illustre le fonctionnement du *développement juste* :

Figure 4 : Fonctionnement du développement juste

(Source : Rydin, 2013 p.197)



Le modèle, nous dit Rydin (Rydin, 2013, p.199), est efficace que lorsque certaines conditions sont rassemblées

- 1) lorsque les conditions économiques le permettent;
- 2) que les impacts sociaux et environnementaux sont plus grands que dans un mode conventionnel d'aménagement;
- 3) le partage des richesses et ressources est équitable; et finalement
- 4) une véritable acceptabilité du projet d'aménagement par les citoyens est obtenue

4.4.2 Décroissance

Il semblerait que ces modèles sont aussi victimes de critiques ou difficiles à appliquer dû entres autres aux règlements déjà en place dans les villes, au niveau régional ou même au niveau national. De plus, ces modèles semblent s'insérer dans une vision urbaine de la ville, mais qu'en est-il des autres formes de communautés? La perspective de décroissance propose des idées d'aménagement pour des communautés ayant une population et/ou une densité faible. On pense, par exemple, aux concepts de *Villes lentes*, qu'Ariès et Latouche proclament, ou encore des modèles de *Villes en transition* basées sur l'expérience de Rob Hopkins (Duverger, 2011). La première se veut, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, un modèle s'inspirant du mouvement Città Slow en Italie et se décrivant comme une façon d'organiser la ville afin que le citoyen en soit le principal bénéficiaire. La santé, les produits locaux authentiques, l'artisanat, l'art et les traditions, les places publiques et l'architecture sont les éléments qui permettent un tel développement. Le mouvement des villes lentes cherche donc à allier tous ces éléments de façon à respecter le rythme nécessaire des productions naturelles de produits :

Municipalities which join the association are motivated by curious people of a recovered time, where man is still protagonist of the slow and healthy succession of seasons, respectful of citizens' health, the authenticity of products and good food, rich of fascinating craft traditions of valuable works of art, squares, theaters, shops, cafés, restaurants, places of the spirit and unspoiled landscapes, characterized by spontaneity of religious rites, respect of traditions through the joy of a slow and quiet living. (CittàSlow, <http://www.cittaslow.org/section/association>)

Le mouvement des *Villes en transition*, ou maintenant appeler « Initiatives en transitions », quant à lui, tire ses origines des recherches de Rob Hopkins et de son projet de permaculture appliquée à la ville. Pour lui, la société manque de résilience pour agir en cas de catastrophes. L'objectif du mouvement se résume à s'autosuffire au niveau local et de réduire au maximum les dépendances aux énergies fossiles pour permettre une meilleure résilience. Pour y arriver, Hopkins se base sur l'idée de permaculture de David Holmgren pour établir les principes de base du modèle d'initiatives en transition (Hopkins, 2010). Ceux-ci sont (Hopkins, 2010, p.139-140) :

- **La visualisation** : prise de conscience et l'élaboration d'une vision claire et réaliste d'où la communauté doit être.
- **L'Inclusivité** : Diversité des participants et des idées
- **Conscientisation** : Campagne pour mobiliser les gens à l'initiative de transitions et à encourager la participation
- **Résilience** : Être ouvert et permettre le changement
- **Perspicacité psychologique** : Permettre à la fois l'empowerment des participants où un espace est construit pour qu'ils puissent échanger de façon sécuritaire et en confiance, mais aussi de créer un lieu de sociabilité et un réseau d'individus travaillant concrètement et collectivement sur un projet précis.

— **Solutions crédibles et appropriées** : Présenter des solutions à une échelle convenable et réalisable à l'échelle de la communauté.

Finalement, l'idée derrière les initiatives en transitions est d'apprendre collectivement à être autonome afin d'être prêt à tous changements que pourraient causer le pic pétrolier et les changements climatiques (Hopkings, 2010).

À la lecture sur les *Villes lentes* et les *Villes (ou Initiatives) en transitions*, très peu est écrit sur l'aménagement en tant que tel, mais plutôt sur des projets qui permettraient le changement. On ne pourrait dire, à titre d'exemple, comment aménager la ville pour faciliter la permaculture ou encore comment assurer que le patrimoine est conservé. Ceci étant dit, il suppose une nouvelle façon de penser la communauté, d'agir collectivement et d'élaborer des mécanismes et procédures pour permettre à la communauté d'entreprendre des démarches visant les principes et objectifs des *Villes lentes* ou *en transitions*. Ces mécanismes peuvent aller du zonage (pour permettre l'agriculture communautaire par exemple) aux règlements municipaux d'urbanisme afin de permettre la plantation d'arbres fruitiers dans les rues de la ville/municipalité/village.

Les différents exemples d'aménagement, urbain ou de faible densité, que nous venons de présenter nous amènent sur une bonne piste pour une nouvelle vision du développement durable. D'abord, les exemples présentés ont en commun l'objectif de répondre aux problématiques locales encourues et que des espaces publics doivent être davantage incorporés dans les modèles d'aménagement. Ils ont aussi en commun d'inclure les parties prenantes aux décisions par rapport à l'aménagement, grâce à des dispositifs de participation citoyenne, pour assurer qu'elles répondent au besoin de la population. Ils démontrent aussi que l'aménagement dans une nouvelle version du développement durable devrait intégrer à parts égales les sphères de l'économie, de l'environnement et du bien-être de la population. Pour y arriver, les exemples

favorisent une économie de proximité diversifiée qui vise la production et la consommation locales, met à disposition des citoyens des espaces publics au détriment des espaces privés et en facilite les déplacements ayant de faibles impacts au niveau de l'environnement (taux de marchabilité, routes réservées aux cyclistes, corridor de transport public; etc.). Les exemples nous indiquent qu'au final, le territoire doit permettre une mixité de zonage tout en limitant les risques pour la santé et en assurant une sécurité pour les citoyens.

4.5 Environnement

Nous arrivons donc à notre dernier indicateur – celui de l'environnement. Nous l'avons déjà dit, le développement durable a émergé d'un enjeu environnemental. Dans une telle perspective, même s'il préconise une croissance économique, le développement durable demande un maintien de la qualité de l'environnement, principalement pour assurer une production continue, en pensant que la régulation des marchés permettra la réduction des impacts négatifs environnementaux. Dans une nouvelle définition du développement durable, on pourrait se demander quelles approches devront nous privilégier dans une perspective environnementale. Devons-nous maintenir la qualité de l'environnement pour mieux produire? Ou au contraire, devons-nous moins produire pour augmenter les stocks naturels? Nous avons vu au chapitre III que Theys propose six différentes conceptions du développement durable selon l'approche dans laquelle nous nous insérons. La réponse à ces questions dépendra alors de quelles approches (développementaliste ou environnementaliste) les parties prenantes prendra.

On peut cependant mesurer la durabilité en fonction de son impact environnemental. Pour ce faire, nous élaborerons sur le concept de soutenabilité forte ou faible de

Brunel que nous avons mentionné en chapitre III. La soutenabilité forte signifie que chaque composante de l'environnement, interdépendante l'une à l'autre, reste intact séparément ou dans leur interaction (Daly, 1996, Brunel, 2004). On peut aussi mesurer une durabilité forte lorsque l'impact environnemental de l'utilisation d'un capital produit par l'homme est minimisé le plus possible (Daly, 1996, Brunel, 2004). Nous qualifions les composantes de l'environnement comme le capital naturel par opposition au capital produit par l'humain comme l'infrastructure, la machinerie, les processus de transformation, la main d'œuvre, etc. (Daly, 1996; Brunel, 2004). Ce capital naturel est composé de ressources renouvelables et non renouvelables qui permettent de produire ou nous donner un service (Daly, 1996). Une troisième catégorie de ressources nous intéresse ici, celles qui chevauchent à la fois le capital naturel et le capital produit par l'humain – le *cultivated natural capital* – où des stocks de capital naturel sont entretenus à partir de capitaux construits (par exemple la pisciculture, la plantation de forêt, etc.) (Daly, 1996). Pour assurer une soutenabilité forte, nous dit Daly, il faut investir dans les ressources naturelles. Cet investissement se résume au respect du taux de régénération des ressources naturelles renouvelables (Daly, 1996, Brunel, 2004). Pour Daly, l'utilisation des ressources non renouvelables est possible dans la mesure où la richesse créée par celle-ci doit être réinvestie dans les ressources renouvelables et qu'on maximise l'utilisation des ressources (Daly, 1996). Au final, le stock des ressources naturelles doit toujours rester intact, c'est le surplus des ressources naturels que nous devons utiliser pour produire. Dans cette perspective, la soutenabilité forte se trouve à la fois dans une logique économique et environnementale (Levarlet, 2001).

À l'opposer, lorsqu'on accepte de réduire le capital naturel en échange d'une compensation offerte par un capital produit par l'humain (Daly, 1996) on se trouve dans une durabilité faible. La durabilité faible se définit en considérant l'environnement comme « une construction sociale, qui dépend des lieux, des époques, et des priorités que se donnent les sociétés » (Brunel, 2004). La courbe de

Kuznet, telle que mentionnée dans le Chapitre III, est souvent associée à ce type de durabilité. La rhétorique derrière cette vision de l'utilisation des ressources se situe au niveau de l'action humaine étant capable de recréer un environnement (Brunel, 2006) grâce au progrès technique, où les capitaux produits par l'homme permettent de réduire l'impact sur l'environnement, tout en assurant des régulations sur celui-ci. La soutenabilité faible a un objectif plutôt économique (Levarlet, 2001).

À la suite des lectures sur le développement durable nous constatons que l'esprit du développement durable, venant d'un enjeu environnemental, cherche à atteindre cette durabilité forte, mais dans son application, les industries, les développeurs et les villes ont plutôt agi dans une soutenabilité faible. Nous pouvons spéculer sur les raisons de ce choix : le manque de règles, d'indicateurs, de connaissances ou même de compréhension du développement durable ont permis à ceux-ci d'utiliser le développement dans le but de « polluer un peu moins pour polluer plus longtemps. » (Ariès, 2009, p. 26). De plus, comme l'indique Theys, le développement durable peut se mettre en œuvre différemment selon l'objectif qu'on lui donne. Cependant, autant pour les préconisateurs du développement durable que pour ceux de la décroissance, l'environnement passe par une réglementation plus sévère à la fois au niveau de l'environnement, mais aussi de la pollution. D'autres ajoutent que l'écologie politique accentue l'importance d'une durabilité forte. Nous nous référons ici à la catégorie *Les écologistes* qui proposent d'instaurer, au niveau politique, un système basé à la fois sur une utilisation minimale des ressources, mais aussi à la lutte contre les effets néfastes sur l'environnement afin de préserver les capitaux naturels (Audet et coll., 2011; Roussopoulos, 1993).

Dans un autre ordre d'idée, nous constatons que la prise en compte de l'environnement suppose une logique de long terme alors que les acteurs de la société, qu'ils soient économiques ou politiques, agissent dans une optique de court terme. Ce conflit temporel a peut-être aussi causé cet écart entre durabilité faible et

forte. Ceci étant dit, une nouvelle définition du développement durable permettrait de rapprocher les objectifs économiques et politiques de court terme à des projets de sociétés aillant pris en considération ces impacts à long terme, grâce entre autres à l'écologie politique. De plus, une nouvelle définition du développement durable devrait viser de façon claire une forte durabilité. Cependant, nous constatons que le PNUD, à travers ces Objectifs de développement durable, fait du niveau de durabilité quelque chose d'abstrait et n'est pas inclus de façon explicite dans les objectifs?

La littérature sur le développement durable nous amène brièvement aussi sur différents angles environnementaux, plus précisément, sur les questions des changements climatiques. Brièvement, les changements climatiques sont dus à la pollution reliée à l'industrialisation, la surconsommation de masse et l'utilisation de ressources et d'énergies non renouvelables ont causé une augmentation des gaz à effet de serre (GES) émis dans l'atmosphère par les activités reliant les industries, le transport, les utilisations d'énergies fossiles, etc. qui causent un réchauffement de la planète (Dow et Qowning, 2011). D'ailleurs, l'ONU reconnaît l'importance des enjeux entourant les changements climatiques et en a fait un objectif de développement durable. Nous avons aussi vu au chapitre III qu'en 2015, l'Accord de Paris visait principalement sur les actions à entreprendre pour en réduire ces impacts.

Les études sur le climat nous indiquent que ce réchauffement de la planète cause des effets climatiques considérables aillant des impacts graves sur les populations : Variations extrêmes de la température, inondations, sècheresses, tornades, etc. (van Gameran et coll., 2014). Ces effets sont systémiques ce qui rend la prédiction des impacts des GES très difficiles. Il est donc suggéré d'agir sous deux angles : à la fois, réduire les GES à partir de mesures d'atténuation, mais aussi entreprendre des mesures d'adaptations pour prévenir les impacts (Dow et Qowning, 2011; van Gameran et coll., 2014). La question de la vulnérabilité du territoire est importante, car les impacts des changements climatiques amèneront des conséquences qui

s'ajoutent aux vulnérabilités déjà vécues sur les territoires. Pour Zaccāi, ces vulnérabilités sont en lien avec le territoire même, avec les conditions que celui-ci offre sur le plan spatial et environnemental, avec les risques exposés et avec sa gouvernance (Laigle et Oehler, 2004 cité par Zaccāi, 2007). De plus, « des pays parmi les plus touchés par les effets néfastes du changement climatique... sont aussi ceux qui y ont le moins contribué » (van Gameran et coll., 2014, p.8), ce qui veut dire que chaque impact n'est pas nécessairement localisé, les changements climatiques peut avoir des conséquences sur un territoire différent d'où les changements sont vécus et peut entraîner un effet boule de neige. C'est pourquoi les auteurs insistent sur l'importance d'une vision globale des changements climatiques (Dow et Qowning, 2011; van Gameran et coll., 2014).

La question des changements climatiques fait partie des Objectifs de développement durable du PNUD et devrait être pensée non seulement d'un point de vue environnemental, mais aussi, comme nous l'avons vu dans les lignes précédentes, d'un point de vue socio-économique. Les écrits sur la décroissance n'ont malheureusement pas touché la question des changements climatiques, ce qui nous empêche de développer sur la question de ce point de vue.

Nous avons déjà mentionné comment l'environnement et l'économie vont de pair dans la section Économie. Pour résumer brièvement, les différentes industries, afin d'assurer un développement durable fort, devraient penser leur façon d'extraire, d'exploiter et de produire afin d'intégrer les impacts environnementaux, actuels et futurs, sur le territoire, mais aussi globalement, dans une analyse des impacts tel l'analyse du cycle de vie afin d'assurer une circularité des matières.

4.6 Approche holistique

Avant de passer à la définition d'une nouvelle grille opérationnelle du développement durable, nous avons constaté que les écrits sur le développement durable et sur la décroissance sont souvent présentés de façon linéaire et en silo (économie, environnement, social, etc.). La typologie de Theys présentée au chapitre III démontre que le développement durable peut être mis en œuvre différemment selon l'objectif dans lequel on se situe (Theys, 2010). Cette diversité de vision du développement durable est due, selon Zaccai, à la multidisciplinarité du concept au niveau scientifique (Zaccai, 2007). Cette même tendance au niveau professionnel se fait sentir. Thiry et coll. se sont penchés sur la question des acteurs au niveau institutionnel et international du développement durable et ont tenté de mesurer leurs impacts sur un changement de référentiel du concept du développement durable dans leur travail, qui jusque-là était basé sur la croissance économique et du marché. Ils finissent par dire qu'il y a une méconnaissance des alternatives et/ou complément au PIB, principalement du par le manque de savoir, le manque d'alternative vérifiée ou encore le manque de vision globale des impacts environnementaux et sociaux (Thiry et coll. 2016). Les auteurs concluent en disant que les groupes étudiés ont des positions différentes sur le « haut-delà du PIB », mais que ce positionnement est dû à l'hyperspécialisation plutôt qu'à l'adhésion ou non à ce référentiel (Thiry et coll., 2016). Les écrits démontrent que l'enseignement, mais aussi la mise en œuvre du développement durable dans une approche multidisciplinaire et holistique est primordiale pour les prochaines générations d'agents de développement, qu'ils soient internationaux ou locaux, professionnels ou académiques (Zaccai, 2007). Le partage des savoirs entre secteurs d'activité permettra de rendre le concept du développement moins subjectif (Zaccai, 2007).

4.7 Nouvelle grille opérationnelle du développement durable

Nous cherchions à répondre à la question suivante :

Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une nouvelle réflexion du développement durable?

Pour répondre à la question, nous avons entrepris une analyse des écrits sur le sujet touchant cinq indicateurs : l'économie, le social, la participation citoyenne et la gouvernance, l'aménagement du territoire et l'environnement. Ce travail de recherche avait donc comme objectif d'exposer comment un concept déjà institué pouvait évoluer à partir d'un mouvement émergent, c'est-à-dire celui de la décroissance. Cette analyse c'est fait à partir d'un corpus d'ouvrages sur les deux concepts utilisés, mais aussi à partir de références sur des thèmes spécifiques de nos indicateurs. Cette analyse avait pour objectif de proposer des pistes de réflexion pour une nouvelle étape du développement durable. Cette nouvelle étape peut donc maintenant se définir dans une nouvelle grille opérationnelle telle que présentée dans la prochaine figure :

Figure 5 : Grille opérationnelle du développement durable

DIMENSION	Indicateurs	DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉCONOMIE	Vision du développement	développement endogène où la croissance économique n'est pas l'objectif absolu
	Type d'économie	Économie circulaire intégrant les externalités et les types d'échanges alternatifs dans le calcul du PIB Économie locale forte
ENVIRONNEMENT	Gestion des ressources	Privilégier le recyclage des ressources Prioriser l'utilisation des énergies

DIMENSION	Indicateurs	DÉVELOPPEMENT DURABLE
	naturelles	renouvelables
	Vulnérabilité écologique	Réduction de tous types de pollution pour lutter contre les changements climatiques
SOCIAL	Qualité de vie	Mode de vie sobre, mode de consommation locale et responsable, plus de services publics
	Revenu	L'offre de travail diversifié, temps de travail réduit Apprentissage de compétence de base Plus de temps pour le loisir et le devoir civique
DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE	—	Inclusion de toutes les parties prenantes dans la prise de décision; Prévoir plus de dispositifs de participation et leur donner un réel pouvoir Éducation à la participation citoyenne Plus d'autonomie au niveau local
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	—	Densification du territoire Favoriser les aménagements réduisant l'impact sur l'environnement Rendre les territoires plus résilients en rendant les outils de planifications plus flexibles Favoriser les espaces publics au détriment des espaces privés Favoriser à parts égales et de façon holistique les sphères de l'économie, de l'environnement et du social La planification doit passer par la

DIMENSION	Indicateurs	DÉVELOPPEMENT DURABLE
		participation des citoyens Encourager une économie de proximité qui vise la production et la consommation locale

Nous avons explicité d'entrée de jeu, à l'aide de Theys, qu'il y avait plusieurs façons d'entrevoir le développement durable. Nous considérons qu'en rapprochant le mouvement de décroissance au développement durable, nous nous rapprochons d'une définition du développement durable de type « bioéconomie » où l'économie et l'environnement sont interalliés et ne peuvent se substituer (Theys, 2010).

CHAPITRE V – CONCLUSION

L'objectif de ce travail était, dans un premier temps de voir quels étaient les éléments définissant le développement durable et la décroissance : deux concepts qui partent d'une même critique sur le modèle de développement basé sur la croissance économique, mais où le premier s'insère toujours dans cette logique de croissance et l'autre dans une logique du bien-être. À travers nos comptes-rendus de lecture, nous avons recensé certains auteurs qui se questionnent sur l'évolution du développement durable et de la forme qu'il prendra. C'est ce qui nous a amenés, dans un deuxième temps, à tenter de répondre à cette question avec les idées qu'on retrouve dans le corpus de lectures sur la décroissance. Nous avons décidé d'utiliser la forme d'un essai de type mixte qui a comme objectif de faire une recension critique des écrits et une réflexion sur une nouvelle définition du développement durable sous forme de dissertation. Notre question de départ avait comme objectif d'ouvrir une discussion sur les possibilités que ces deux concepts, ancrés dans des idéologies oppositionnelles, puissent se compléter. Cette question de départ était :

Comment les écrits scientifiques et académiques sur la décroissance peuvent-ils influencer une nouvelle réflexion du développement durable?

Notre démarche de recherche s'est déroulée en deux temps. Nous avons d'abord procédé à la recension des écrits sur le développement durable et sur la décroissance. Deux corpus ont d'ailleurs été développés, un qui portent spécifiquement sur le développement durable et l'autre sur la décroissance. Nous avons choisi d'inclure dans le premier corpus des ouvrages plus génériques qui recensent l'historique du développement durable et des ouvrages qui s'intéressent à ses impacts et son avenir. Le corpus de décroissance a été fortement inspiré de la typologie proposée par Schneider, Kallis et Martinez-Alier. Les comptes-rendus de lecture nous ont servis pour élaborer les indicateurs de recherche. Ceux-ci sont en fait des thèmes récurrents dans la littérature et nous ont permis d'élaborer notre grille d'analyse. Ces indicateurs sont l'économie, le social, l'environnement, l'aménagement du territoire et la gouvernance et la participation citoyenne. Grâce à cette grille, nous avons pu comparer les différents éléments qui définissent les deux concepts étudiés.

Nous sommes ensuite allées plus loin dans notre réflexion en mettant en relation les différents éléments de définition des deux concepts. Nous avons constaté que malgré un ancrage idéologique oppositionnel, les deux concepts peuvent se rejoindre à bien des égards. En effet, les deux concepts préconisent un développement économique local fort, une plus grande place à la participation citoyenne, l'utilisation et l'exploitation du territoire de façon à respecter sa capacité à se régénérer et à répondre aux besoins de la population. Les deux concepts prônent aussi une consommation locale et responsable. Nous avons aussi observé que les tenants de la décroissance peuvent pousser les réflexions sur le développement durable vers une durabilité qualifiée de forte (Brunel, 2006; Daly, 1996) sur certains indicateurs comme celui de l'économie et de l'environnement. Cependant, les ouvrages sur la décroissance restent souvent dans l'idéologie et ne permettent pas de voir comment les idées pour arriver à une décroissance influenceraient une nouvelle définition du développement durable. L'indicateur du social en est un bon exemple. Les écrits offrent des idées, mais ne parviennent pas à bien expliquer ni à prouver comment ces idées permettraient réellement de réduire les inégalités, ce qui nous fait douter du potentiel de mise en œuvre d'un développement basé sur la décroissance.

Notre recherche nous a aussi amenés sur une piste que nous n'avions pas prévue, celle de l'approche holistique du modèle de développement. Sans une vision globale des impacts du développement, tant dans le milieu professionnel qu'académique, le développement durable, dans sa forme actuelle et future, risque toujours d'être mal exécuté (Zaccaï, 2007; Thiry et coll., 2016) et finirait par toujours avoir différentes finalités dépendamment de l'approche ou l'objectif donné par les protagonistes du développement (Theys, 2010). Peut-on présumer que c'est ce qui explique les lacunes dans les écrits sur la décroissance? La question est simpliste, mais cache une autre problématique : l'hyperspécialisation qui empêche de voir le développement dans sa globalité (Thiry et coll., 2016).

Une telle recherche a bien sûr ses limites. D'abord, elle reste qu'un essai se basant principalement sur des écrits théoriques et idéologiques. Le travail que nous avons effectué reste théorique, des études empiriques existent dans la littérature scientifique tant au niveau de la décroissance qu'au niveau du développement durable, cependant

elles sont souvent analysées selon une thématique spécifique et non en intégrant divers indicateurs comme nous l'avons fait. Cependant, nous pouvons affirmer, suite à l'écriture de ce travail de recherche, comment il est difficile à la fois d'intégrer plusieurs champs de connaissances et de prévoir leurs impacts sur ceux-ci. De plus, le choix de corpus a un impact sur la présente réflexion. D'abord, les écrits sur le développement durable et la décroissance ne sont pas équivalents. On retrouve beaucoup de références sur le développement durable, mais aussi sur des secteurs précis de celui-ci. Un travail de sélection a dû être fait afin de ne pas succomber aux multiples sources. Du côté de la décroissance, on constate plutôt l'inverse. Le mouvement est en émergence et les auteurs arrivent aux mêmes conclusions à travers des thèmes récurrents ce qui rend la diversification des idées au niveau de la décroissance très faible. Ceci nous a empêchés d'approfondir sur certaines idées dans chacun de nos indicateurs choisis.

Nous osons espérer que les derniers événements concernant le développement durable changeront la donne quant à l'évolution du développement durable, mais aussi de la décroissance, et qui amèneront un nouveau savoir scientifique sur les concepts. Rappelons que la décroissance et le développement durable ont comme objectif de réduire les inégalités. L'un par un développement basé sur le bien-être et la convivialité, l'autre sur la croissance économique en prenant en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Est-ce qu'un développement durable influencé par un modèle de décroissance parviendrait à réduire ces inégalités? Est-ce qu'il, au contraire, causerait de nouvelles inégalités?

BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, Y.-M., Marion, L., & Philippe, H. (2011). *Décroissance versus développement durable : débats pour la suite du monde*. Montréal : Éditions Écosociété.
- Alexander, S. (2012). Planned economic contraction: the emerging case for degrowth. *Environmental Politics*, 21(3), p.349-368. doi:10.1080/09644016.2012.671569
- Anadon, M. (2006), La recherche « dite » qualitative : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, Vol. 26(1), p.5-31.
- Ariès, P. (2009). *Désobéir et grandir : vers une société de décroissance : chroniques*. Montréal : Écosociété.
- Ayre, G., & Callway, R. (2005). *Governance for sustainable development : a foundation for the future*. London [Angleterre] : Earthscan.
- Bertrand, F.; Laurence R. (2011). L'intégration du changement climatique dans l'action publique locale, facteur de renouvellement du développement urbain durable », dans Vincent Béal, Mario Gauthier et Gilles Pinson (s.d.) *Le développement durable changera-t-il la ville?*, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, p. 384-403
- Bherer, L. (2006); La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État; *Nouvelles pratiques sociales*; vol. 18; no.2; p. 24-38
- Bradford, N. J., & Bramwell, A. (2014). *Governing urban economies : innovation and inclusion in Canadian city-regions*. Toronto : University of Toronto Press.
- Brunel, S. (2009). *Le développement durable* (3e éd. mise à jour. ed.). Paris : Presses universitaires de France.
- Bruno, V., & Edwin, Z. (2007). Inégalités écologiques, inégalités sociales : interfaces, interactions, discontinuités? *Développement Durable et Territoires*.
- Caillé, A. (2011). *De la convivialité : dialogues sur la société conviviale à venir*. Paris : La Découverte.
- Campanhoudt, L. v., Quivy, R., & Marquet, J. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd. ent. rev. et augm. ed.). Paris : Dunod.

- Carisé, J.-P. (2014). *Une brève histoire du développement durable*. Paris : Manitoba : Les Belles Lettres.
- Cittàslow; <http://www.cittaslow.org/section/association>, Consulté le 12 août 2016
- Chalmin, P. (2013). *Crises. 1929, 1974, 2008. Histoire et espérances*. Paris : François Bourin Éditeur.
- Cretney, R. M., Thomas, A. C., & Bond, S. (2016). Maintaining grassroots activism: Transition Towns in Aotearoa New Zealand. *New Zealand Geographer*, 72(2), 81-91. doi:10.1111/nzg.12114
- Daly, H. E. (1996). *Beyond growth : the economics of sustainable development*. Boston, Mass. : Beacon Press.
- Daviet, S. (2004). L'entreprise entre territoire et mondialisation. *Entreprises et Histoire* (35), 58-68.
- Dittmer, K. (2013). Local currencies for purposive degrowth? A quality check of some proposals for changing money-as-usual. *Journal of Cleaner Production*, 54, 3-13. doi:10.1016/j.jclepro.2013.03.044
- Domènech, L., March, H., & Saurí, D. (2013). Degrowth initiatives in the urban water sector? A social multi-criteria evaluation of non-conventional water alternatives in Metropolitan Barcelona. *Journal of Cleaner Production*, 38, 44-55. doi:10.1016/j.jclepro.2011.09.020
- Dow, K., & Downing, T. E. (Cartographer). (2011). *The atlas of climate change : mapping the world's greatest challenge*
- Draperi, J.-F. (2014). *Comprendre l'économie sociale : fondements et enjeux* (2e édition. ed.). Paris : Dunod.
- Duverger, T. (2011). *La décroissance une idée pour demain* Paris : Sang de la Terre.
- Duverger, T. (2013). Écologie et autogestion dans les années 1970. *Ecologie & politique* (1), 139.
- Erkman, S. (2004); *Vers une écologie industrielle*; Éditions Charles Léopold Mayer; Paris; France

- Gagnon, Christiane (2007); Définitions de l'Agenda 21e siècle local. Un outil intégré de planification du développement durable viable; In GAGNON, C. (Éd) et E., ARTH (en collab. avec). Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable, http://www.a211.qc.ca/9569_fr.html (page consultée le 29 novembre 2014).
- Gameren, V. v., Weikmans, R., & Zaccàï, E. (2014). *L'adaptation au changement climatique*. Paris : La Découverte.
- Gaudin, J.-P. (2010). La démocratie participative. *Informations sociales*, 2(158), 42-46.
- Gauthier, B., Chevrier, J., Savoie Zajc, L., & Dolbec, A. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd. ed.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Georgescu-Roegen, N. (2004). *La décroissance entropie — écologie — économie*. Chicoutimi : J.-M. Tremblay.
- Gorz, A., & Gollain, F. (2014). *André Gorz, pour une pensée de l'écocialisme*. Neuvy-en-Champagne : Le Passager clandestin.
- Gro Harlem Brundtland (1987); Notre avenir à tous, Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU; http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland, Visité le 10 novembre 2013
- Hatzfeld, H. (2011); *De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie*; in Bacqué M-H, Sintomer Y. (dir); *La démocratie participative. Histoire et généalogie*; Paris; La Découverte; p. 51-64
- Hopkins, R., & Mongeau, S. (2010). *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Éditions Écosociété.
- Illich, I. (1973). *La convivialite : version française en collab. avec luce giard et vincent bardet*. Paris : Éditions du Seuil.
- Jacques, T. (2002). L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement Durable et Territoires*.
- Jacques, T. (2003). La Gouvernance, entre innovation et impuissance. *Développement Durable et Territoires*.
- Jean, B.(2008); Le développement territorial, une discipline scientifique émergente; dans Guy Massicote (dir); *Sciences du territoire, perspectives québécoises*; Presses de l'Université du Québec; p.283-213

- Jepson Jr, E. J. (2001). Sustainability and planning: Diverse concepts and close associations. *Journal of Planning Literature*, 15(4), 499-510. doi:10.1177/08854120122093159
- Jollivet, M. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*. Amsterdam Paris : Elsevier.
- Lafaye, C. (2001); Gouvernance et démocratie : Quelles reconfigurations ?; in Andrew C. Cardinal L. (dir); *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance; Ottawa; Presses de l'Université d'Ottawa*; p. 57-86
- Lanoie, P., & Normandin, D. (2015). Au-delà de ses vertus environnementales, un modèle d'affaires l'économie circulaire. *Gestion*, 40(3), 90-95.
- Latouche, S. (2004). *Survivre au développement : de la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Paris : Mille et une nuits.
- Latouche, S. (2006). *Le pari de la décroissance*. France : Fayard.
- Latouche, S. (2010). La décroissance est-elle la solution de la crise? *Ecologie & politique* (2), 51.
- Latouche, S. (2010). *Sortir de la société de consommation : Les liens qui libèrent*.
- Lefèvre, M. (2004). « La décroissance soutenable – Bioéconomie, écologie et simplicité volontaire ». *Natures Sciences Societes*(1), 102.
- Leloup, F., Moyart, L.; Pecqueur B. (2005); La gouvernance territoriale comme nouveau monde de coordination territoriale? ; *Géographie, économie, société; no4, Vol 7*, p.321-332
- Létourneau, J. (2006). *Le coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel* (Nouv. éd. rev., augm. et mise à jour. ed.). Montréal : Boréal.
- Levallois, C. (2010). Can de-growth be considered a policy option? A historical note on Nicholas Georgescu-Roegen and the Club of Rome. *Ecological Economics*, 69(11), 2271-2278. doi:10.1016/j.ecolecon.2010.06.020
- Martínez-Alier, J., Pascual, U., Vivien, F.-D., & Zaccai, E. (2010). Sustainable de-growth: Mapping the context, criticisms and future prospects of an emergent paradigm. *Ecological Economics*, 69(9), 1741-1747. doi:10.1016/j.ecolecon.2010.04.017

Mongeau, S. (2014). *S'indigner, oui, mais agir*. Montréal (Québec) : Les Éditions Écosociété.

Observatoire en économie sociale, développement régional, organisation communautaire et développement international; Guide pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable;
<http://www4.uqo.ca/observer/DevLocal/Initiatives/Dynamiques/guideAgenda21.htm>;
 Consulté le 1er décembre 2014

Nations Unies, Programme Action 21;
<http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action0.htm>; Consulté le 9 juillet 2016

Nations Unies (2015), Accord de Paris;
<http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109r01f.pdf>; Consulté le 9 juillet 2016

ORRE (2008); Mettre en œuvre un démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités; En Ligne. 252p. < <http://www.oree.org/publications/guide-ecologie-industrielle.html>>. Consulté le 24 avril 2013.

Pestre, D. (2011). Développement durable : Anatomie d'une notion. *Natures Sciences Societes*, 19(1), 31-39. doi:10.1051/nss/2011104

Pink, S., & Lewis, T. (2014). Making resilience: everyday affect and global affiliation in Australian Slow Cities. *Cultural Geographies*, 21(4), 695-710.
 doi:10.1177/1474474014520761

Pissaloux Jean, L. (2011). La démocratie participative dans le domaine environnemental. *Revue française d'administration publique* (1), 123.

Porcedda, A. (2010). « Pour la suite du monde : développement durable ou décroissance soutenable? ». *Natures Sciences Societes*(3), 334.

PNUD (2015). Objectifs du développement durable;
<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/corporate/sustainable-development-goals-booklet/>; Consulté le 9 juillet 2016

Robbins, Paul (2012); *Political Economy* ; Wiley-Blackwell; 2^e édition; 288p.

Rist, G. (2001). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* (2e éd. mise à jour et augm. d'une postface. ed.). Paris : Presses de Sciences Po.

Rist, G. (2010). Is "Development" a Panacea? How to Think beyond Obsolete Categories.

Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement, 30(3-4), 345-354. doi:10.1080/02255189.2010.9669304

Rydin, Y. (2013). *The future of planning : beyond growth dependence*. Bristol : Policy Press.

Hamaide, B., & Brunet, S. (2012). *Développement durable et économie environnementale régionale*. Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis.

Schneider, F., Kallis, G., & Martinez-Alier, J. (2010). Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. Introduction to this special issue. *Journal of Cleaner Production*, 18(6), 511-518.
doi:10.1016/j.jclepro.2010.01.014

Sekulova, F., Kallis, G., Rodríguez-Labajos, B., & Schneider, F. (2013). Degrowth: from theory to practice. *Journal of Cleaner Production*, 38, 1-6.
doi:10.1016/j.jclepro.2012.06.022

Stanford, J., & Charb. (2011). *Petit cours d'autodéfense en économie : l'abc du capitalisme*. Montréal : Lux.

Talpin, J. (2013). La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local. *Savoir/Agir* (3), 23.

Talpin, J., Thibault, J.-F., Rioux, M., Fournier, B., & Reuchamps, M. (2008). Pour une approche processuelle de l'engagement participatif. *Politique Et Sociétés*, 27(3), 133-164.

Taylor, P. J. (2012). Transition towns and world cities: towards green networks of cities. *Local Environment*, 17(4), 495-508. doi:10.1080/13549839.2012.678310

Theys, J. (2014). Le développement durable face à sa crise : un concept menacé sous-exploité ou dépassé? *Développement Durable et Territoires*, 5(1), 2-17.

Theys, J., Du Tertre, C., Rauschmayer, F., & Zuindeau, B. (2010). *Le développement durable, la seconde étape*. La Tour d'Aigues [France] : Aube.

Thiry, G., Sébastien, L., & Bauler, T. (2016). Ce que révèlent les discours des acteurs institutionnels sur un " au-delà du PIB. *Natures Sciences Societes*, 24(1), 3-14.
doi:10.1051/nss/2016004

Université du Québec en Outaouais (UQO) (2013). L'essai de maîtrise. Guide de rédaction. Document interne. Programme de maîtrise en sciences sociales du développement territoriales.

- van Den Bergh, J. C. J. M. (2010). Relax about GDP growth: implications for climate and crisis policies. *Journal of Cleaner Production*, 18(6), 540-543.
doi:10.1016/j.jclepro.2009.08.011
- van Den Bergh, J. C. J. M. (2011). Environment versus growth — A criticism of "degrowth" and a plea for "a-growth". *Ecological Economics*, 70(5), 881-890.
doi:10.1016/j.ecolecon.2010.09.035
- Vivien, F.-D. (2005). *Le développement soutenable*. Paris : La Découverte.
- Wallerstein, I., Lévesque, J., Hervouet, G., & Korany, B. (1984). Tendances et perspectives d'avenir de l'économie-monde. *Études internationales*, 15(4), 789-801.
- Zaccai, E. (2007). Développement durable et disciplines scientifiques. *Natures Sciences Societes*, 15(4), 379-388. doi:10.1051/nss:2008004

ANNEXE 1 – FICHE DE LECTURE

FICHE DE LECTURE

Titre :	
Auteur :	
Thème(s) :	
Idées centrales du texte	Repères de lectures/Résumé
Point de vue adopté par l'auteur – Qu'est-ce que l'auteur affirme? Sur quoi s'appuie-t-il concrètement? Développement économique Environnement Sociale Gouvernance et démocratie Aménagement du territoire	
Comparaison avec les autres textes :	Commentaires ou Remarques

**ANNEXE 2 – CORPUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET SUR LA DÉCROISSANCE**

Développement durable

Références	Commentaires
Brunel, S. (2009). <i>Le développement durable</i> (3e éd. mise à jour. ed.). Paris : Presses universitaires de France.	Propose un historique du développement durable, dans quel contexte il a été élaboré. Pour elle, le développement durable doit passer par la coopération des parties prenantes.
Gagnon, Christiane (2007); Définitions de l'Agenda 21e siècle local. Un outil intégré de planification du développement durable viable; In GAGNON, C. (Éd) et E., ARTH (en collab. avec). Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable, http://www.a21l.qc.ca/9569_fr.html (page consultée le 29 novembre 2014).	Explique en quoi les Agendas 21 Locaux et rassemble différents exemples des meilleures pratiques, principalement au Québec
Gro Harlem Brundtland (1987); <i>Notre avenir à tous, Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU</i> ; http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland , Visité le 10 novembre 2013	Le document fondateur du développement durable
ONU, Programme Action 21; http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action0.htm ; Consulté le 28 novembre	Guide de l'ONU qui encadre l'élaboration des Agendas 21 Locaux
Theys, J., Du Tertre, C., Rauschmayer, F., & Zuindeau, B. (2010). <i>Le développement durable, la seconde étape</i> . La Tour d'Aigues [France] : Aube.	Propose un historique du développement durable et démontre dans quel contexte il a été élaboré. Pour lui, le développement durable doit être redéfini, car il n'a pas réussi à atteindre les différents objectifs

	qu'il s'était fixés
Jollivet, M. (2001). <i>Le développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche</i> . Amsterdam Paris : Elsevier.	Écrits sur le développement durable provenant de divers champs
Vivien, F.-D. (2005). <i>Le développement soutenable</i> . Paris : La Découverte.	Propose un historique du développement durable, dans quel contexte il a été élaboré et comment il peut évoluer
Carisé, J.-P. (2014). <i>Une brève histoire du développement durable</i> . Paris : Manitoba : Les Belles Lettres.	Vue d'ensemble du parcours du développement durable au cours des années.

Décroissance

Références	Commentaires
Abraham, Y.-M., Marion, L., & Philippe, H. (2011). <i>Décroissance versus développement durable : débats pour la suite du monde</i> . Montréal : Éditions Écosociété.	Collections d'écrits qui critiquent l'état dans laquelle la société est présentement. Il y a urgence d'agir. Il recense les discours présentés lors du Colloque en 2009 sur la décroissance intitulé « Pour la suite du monde » : développement durable ou décroissance soutenable? » Les différents auteurs proposent une sortie de crise prenant diverses tangentes. C'est la multitude des idées, provenant de divers champs qui nous intéressent dans le travail
Ariès, P. (2009). <i>Désobéir et grandir : vers une société de décroissance : chroniques</i> . Montréal : Écosociété.	Il propose une société de décroissance qui se fait à trois niveaux : individuel, localement et par un projet de société
Georgescu-Roegen, N. (2004). <i>La décroissance entropie — écologie — économie</i> . Chicoutimi : J.-M. Tremblay.	Père de la bioéconomie et de la loi de l'entropie, Georgescu-Roegen amène la notion d'économie qui doit s'intéresser aux stocks de ressources naturelles. La seule façon de continuer à vivre comme nous le faisons c'est en assurant une décroissance économique
Schneider, F., Kallis, G., & Martinez-	Ces auteurs recensent les différentes

<p>Alier, J. (2010). Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. Introduction to this special issue. <i>Journal of Cleaner Production</i>, 18(6), 511-518. doi:10.1016/j.jclepro.2010.01.014</p>	<p>façons de penser la décroissance</p>
<p>Rist, G. (2001). <i>Le développement : histoire d'une croyance occidentale</i> (2e éd. mise à jour et augm. d'une postface. ed.). Paris : Presses de Sciences Po.</p>	<p>Il critique le modèle de développement en occident qui est destiné à détruire les sociétés</p>
<p>Latouche, S. (2004). <i>Survivre au développement : de la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative</i>. Paris : Mille et une nuits.</p>	<p>Propose une nouvelle façon d'arriver à une société de décroissance en 8 étapes</p>
<p>Latouche, S. (2006). <i>Le pari de la décroissance</i>. France : Fayard.</p>	
<p>Latouche, S. (2010). <i>Sortir de la société de consommation : Les liens qui libèrent</i>.</p>	
<p>Gorz, A., & Gollain, F. (2014). <i>André Gorz, pour une pensée de l'écossocialisme</i>. Neuvy-en-Champagne :</p>	<p>Elle résume l'ouvrage de Gorz qui s'aligne avec l'autonomie. Il propose aussi de revoir les normes sociales liés au travail. Les textes de Gorz sont repris par Latouche et Ariès</p>
<p>van Den Bergh, J. C. J. M. (2011). Environment versus growth — A criticism of "degrowth" and a plea for "a-growth". <i>Ecological Economics</i>, 70(5), 881-890. doi:10.1016/j.ecolecon.2010.09.035</p>	<p>Plutôt que de refuser la croissance économique, il propose d'ajuster les indicateurs économiques pour qu'ils traduisent une meilleure réalité de la société</p>
<p>Illich, I. (1973). <i>La convivialité : version française en collab. avec Luc Giard et Vincent Bardet</i>. Paris : Éditions du Seuil.</p>	<p>Propose un mode de vie sobre et conviviale ou l'individu est maître des outils collectif</p>

Autres ouvrages spécifiques

Références	Commentaires
Daly, H. E. (1996). <i>Beyond growth : the economics of sustainable development</i> . Boston, Mass. : Beacon Press.	Il démontre comment l'économie doit être calculée à travers des indicateurs qualitatifs plutôt que des indicateurs quantitatifs. Le développement durable doit aller au-delà d'une croissance économique pour assurer sa continuité
Rydin, Y. (2013). <i>The future of planning : beyond growth dependence</i> . Bristol : Policy Press.	S'intéresse à l'aménagement et la planification dans les villes qui ne sont pas basées sur la croissance économique
Hamaide, B., & Brunet, S. (2012). <i>Développement durable et économie environnementale régionale</i> . Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis.	Plusieurs auteurs ont participé à cet ouvrage. Ils s'intéressent à l'économie dans une perspective de développement durable et de l'évaluation des impacts sur l'environnement dans une optique régionale
Ayre, G., & Callway, R. (2005). <i>Governance for sustainable development : a foundation for the future</i> . London [Angleterre] : Earthscan.	S'intéresse sur les modes de gouvernance dans une approche de développement durable et s'insère dans une perspective plutôt internationale. La collection d'écrits font suite au World Summit on Sustainable Development de Johannesburg en 2002, où il a été établi que la « gouvernance » devenait un élément essentiel pour la mise en place du développement durable.

